

**UNIVERSITÉ MOULOUD MAMMERRI DE TIZI-OUZOU**

**FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES, DES SCIENCES DE GESTION ET  
DES SCIENCES COMMERCIALES**

**DÉPARTEMENT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES**



**COURS SUR LE DÉVELOPPEMENT  
RÉGIONAL ET LOCAL**

**Présenté par :**

TITOUCHE Rosa.

*Maitre de conférences-B*

*Ce cours est un support pédagogique destiné aux étudiants en formation de  
Master en sciences économiques :*

**Spécialité : Développement Local, Tourisme et Valorisation  
du Patrimoine- DLTVP**

**Modules : Développement régional et local**

**Semestre : 02**

**Année universitaire : 2023-2024**

# Sommaire

## *REMARQUES PÉDAGOGIQUES*

<b>Chapitre 1 : Notions générales sur le développement local et territorial.....</b>	02
<b>Introduction au chapitre 01.....</b>	03
1- Définitions.....	03
2- Les relations du développement local et territorial avec les autres disciplines .....	05
3- Les aspects du développement local et territorial.....	07
<i>Conclusion au chapitre 01.....</i>	08
<b>Chapitre 2 : Les fondements théoriques du développement local et territorial.....</b>	09
<b>Introduction au chapitre 02.....</b>	10
1- Les approches du développement local.....	10
2- L'articulations du développement local et territorial.....	14
<i>Conclusion au chapitre 02.....</i>	16
<b>Chapitre 3 : Les conditions nécessaires à la réussite d'un projet dans le cadre du développement local et territorial.....</b>	17
<b>Introduction au chapitre 03.....</b>	18
1- L'entrepreneurship .....	18
2- La confiance .....	19
3- L'information .....	20
4- Le partenariat.....	21
5- Solidarité .....	23
6- La création d'un environnement porteur.....	24
7- Leadership .....	25
8- L'esprit territorial et stimulations extérieures.....	25
9- La formation.....	26
10- Le transfert du pouvoir de décision ou gouvernance locale.....	28
11- Le savoir-faire .....	30
<i>Conclusion au chapitre 03.....</i>	32
<b>Chapitre 4 : Les acteurs du développement local et territorial.....</b>	33
<b>Introduction au chapitre 04.....</b>	34
1- Le territoire .....	34
2- Les entreprises .....	38

3-	Les banques .....	39
4-	Les collectivités locales.....	39
5-	Les organismes de promotion du développement local et territorial.....	41
6-	Les élus.....	41
7-	La société civile.....	43
8-	Les institutions publiques.....	44
9-	L'université.....	44
10-	Les coopératives.....	45
11-	Les organisations non gouvernementales (ONG) .....	46
12-	Les associations locales .....	47
13-	La diaspora.....	49
	<i>Conclusion au chapitre 04.....</i>	52
	<b>Chapitre 5 : Les stratégies du développement local et territorial.....</b>	53
	<b>Introduction au chapitre 05.....</b>	54
1-	La mobilisation des ressources disponibles .....	54
2-	L'expertise des responsables.....	54
3-	Les ressources sociales.....	54
4-	Les ressources naturelles et patrimoniales.....	54
5-	Les ressources financières.....	54
6-	Les ressources technologiques.....	55
	<i>Conclusion au chapitre 05.....</i>	57
	<b>Chapitre 6 : Les outils du développement local et territorial.....</b>	58
	<b>Introduction au chapitre 06.....</b>	59
1-	Les fonds de développement local (FDL) .....	59
2-	Le fonds d'équipement des nations unies (FENU) .....	60
3-	L'agence pour le développement local et territorial.....	61
4-	Les envois de fonds des émigrés.....	62
	<i>Conclusion au chapitre 06.....</i>	74
	<b>Chapitre 7 : Les objectifs et les enjeux du développement local et territorial.....</b>	75
	<b>Introduction au chapitre 07.....</b>	76
1-	Les objectifs du développement local et territorial.....	76
2-	Les enjeux du développement local et territorial.....	77
	<i>Conclusion au chapitre 07.....</i>	79
	<i>Références bibliographiques.....</i>	80
	<i>Table des matières.....</i>	95

*« Croyez- moi, aujourd'hui  
comme hier le sort de l'homme  
se joue sur la monnaie »  
Jacques Rueff*

***Remarques pédagogiques :***

*Ce document ne remplace aucunement  
le cours. C'est un outil d'appui, uniquement pour vous orienter.  
Les explications et les exemples abordés ainsi que les questions-  
réponses survenues durant le cours contribuent à mieux  
comprendre son contenu.*

## **Chapitre 1 :**

### **Notions générales sur le développement local et territorial**

## Introduction au chapitre 01

Longtemps, les économistes ont considéré les espaces comme des supports neutres de l'activité économique ou comme des gisements de ressources naturelles que les distances structuraient. L'espace était une donnée...Mais le contexte actuel, marqué par la globalisation économique et les mutations socio technologiques, posent de nouveaux défis aux pays en voie de développement, ce qui a généré des initiatives de prise en charge du développement par les populations elles-mêmes. Le local constitue alors, le lieu privilégié d'expression des initiatives à la base pour améliorer le cadre de vie, le local n'est plus alors seulement un lieu légitimé d'action économique ; mais un ultime moyen non pas pour fuir la globalisation, mais pour s'y adapter.

### 1- DÉFINITIONS

Puisqu'il n'y a pas de modèle unique de développement local, il existe plusieurs définitions pour approcher le phénomène ; nous présentons ici celles qui nous semblent être les plus pertinentes.

D'abord, dans le terme « développement local » il y a d'abord « local » concept qu'il s'agira de cerner au mieux. Dans la vie quotidienne, le local est le lieu où on vit, où on se reconnaît et où on est reconnu ; c'est une évidence, le village et son terroir, le douar et ses pacages, le quartier avec son bâti et ses espaces d'échange ou de confrontation ; c'est aussi le lieu d'enracinement du « asl », l'origine de la lignée paternelle, le lieu donc où se trouvent des parents, le cimetière, un saint homme protecteur, une mémoire, des références. Le local est donc un « chez nous », le « nous » changeant inévitablement avec les conditions historiques, mais portant une légitimité<sup>1</sup>.

Une des plus importantes significations du local, c'est évidemment celle qui renvoie au terme de *polis*, c'est la valorisation (la revalorisation) du modèle politique de la démocratie (locale). L'idéologie du local est la proposition et la mise en avant d'une solution aux blocages des rapports entre l'individu, la société civile, l'État, le supranational : redonner sa pleine valeur à la dimension locale des rapports sociaux et des rapports politiques. Gérer le

---

<sup>1</sup>CHAULET (Claudine) : Le local, l'origine et le terme. In Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales Insaniyat, N°16, janvier -avril 2002.

global ne peut se faire avec meilleure intelligence qu'au niveau de la quotidienneté et du territoire de vie et de travail des habitants d'un lieu donné et relativement bien défini. Là, dans les rapports locaux, peuvent se modifier, se renégocier les alliances, voire les solidarités que l'on obtient plus d'une société globale de plus en plus complexe et divisée. C'est à travers ces aspects et l'ancrage du local dans la société que la notion de local et ses rapports au global peuvent nous intéresser pour appréhender les questions de développement<sup>1</sup>.

### **1-1- SELON L'OCDE**

*« Le niveau local est l'environnement immédiat dans lequel la plupart des entreprises et en particulier les petites se créent et se développent, trouvent des services et des ressources, dont dépend leur dynamisme et dans lequel elles se raccordent à des réseaux d'échange d'information et de relations techniques ou commerciales... Le niveau local, c'est-à-dire une communauté d'acteurs publics et privés offre un potentiel de ressources humaines, financières et physiques, d'infrastructures éducatives et institutionnelles dont la mobilisation et la valorisation engendrent des idées et des projets de développement »<sup>2</sup>.*

### **1-2- SELON GREFFE (Xavier)**

*« Le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire, à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies, il sera donc le produit des efforts de sa population, il mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles, il fera d'un espace de contigüité, un espace de solidarité active »<sup>3</sup>.*

### **1-3- SELON LA DATAR**

*« Le développement local se caractérise par la mise en œuvre le plus souvent mais pas exclusivement, dans un cadre de coopération intercommunale, d'un*

---

<sup>1</sup> AHMED ZAID (M) : « Le développement local à travers une analyse critique des finances communales de la wilaya de Tizi Ouzou. In revue Campus, Tizi Ouzou, N°5, Mars 2007.

<sup>2</sup> PREVOST (Paul) : Le développement local : Contexte et définition. Cahiers de recherche IREC 01-03, Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke.

<sup>3</sup> GREFFE (Xavier) : Le développement local. Editions de l'Aube – DATAR, 2002.

*projet global associant les aspects économiques, sociaux et culturels du processus de développement. Généralement initié par des élus locaux, un processus de développement local s'élabore à partir d'une concertation large de l'ensemble des citoyens et des partenaires concernés et trouve sa traduction dans une maîtrise d'ouvrage commune »<sup>1</sup>.*

En synthétisant, nous pouvons dire que l'espace local, tel qu'impliqué dans la notion de développement local est un espace géographique homogène dont les habitants développent un réseau de relations de solidarité et de complémentarité pour en mobiliser les ressources et les exploiter pour vivre. En dépliant et en défroissant ces nombreuses définitions, nous en retiendrons les éléments essentiels suivants<sup>2</sup> :

- Un territoire homogène et continu suffisamment grand pour permettre d'y mener des activités productives mais suffisamment petit pour que l'homme puisse y être la mesure de toute chose.
- Des caractéristiques culturelles partagées par tous (histoire, langue, religion, us et coutumes...) et une solidarité de fait devant les grands défis qui se posent à la communauté.
- Une volonté explicite de tous les acteurs (population, administration, entreprises, université) d'œuvrer solidairement à exploiter les ressources de leur territoire pour accroître le volume de richesses que l'on puisse en extraire.
- Une volonté implicite de protéger ce territoire et de le valoriser pour assurer le bien-être de la génération présente tout en laissant toutes ses chances à la génération suivante.

## **2- LES RELATIONS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET TERRITORIAL AVEC LES AUTRES DISCIPLINES**

Le développement local a des relations directes avec plusieurs disciplines, nous essaierons de les présenter comme suit :

---

<sup>1</sup> [www.datar.gouv.fr](http://www.datar.gouv.fr).

<sup>2</sup> KHELADI (Mokhtar) : Le développement local. Office des publications universitaires, Alger, 2012.

## **2-1-RELATION AVEC LA POLITIQUE URBAINE**

Avec l'évolution de la politique urbaine, les villes se sont vues assigner un nouvel objectif, à savoir ; le développement économique, accentuant ainsi la concurrence entre les villes, ce qui a poussé ces dernières à s'adapter pour atteindre des objectifs de développement principalement liés à l'emploi, de ce fait, le processus de développement local a donc de plus en plus la ville pour contexte<sup>1</sup>.

En effet, les villes font de plus en plus d'efforts afin d'attirer les investissements, qu'ils soient nationaux ou internationaux, elles ne comptent plus seulement sur l'Etat, mais essaient de mettre en évidence les atouts de leur territoire, afin de bâtir des stratégies de développement, basées sur le potentiel qu'offre le territoire.

## **2-2-RELATION AVEC L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

L'intersection entre le développement local et l'aménagement du territoire réside dans le fait qu'ils ont tous les deux pour principal objectif d'influencer la localisation des entreprises, et de ce fait l'emploi. Mais, on doit tout de même signaler une différence entre les deux disciplines qui est d'une importance qu'on ne peut ignorer, à savoir que l'aménagement du territoire a pour mission primaire de réaliser un équilibre spatial. Et, cela afin d'éviter que certaines régions soient désavantagées par rapport à d'autres, alors que pour le développement local, l'espace prend une dimension particulière à l'échelle locale, où il n'est pas considéré comme un simple cadre mais comme un facteur du développement, pouvant conduire à l'émergence de nouveaux emplois. Les pouvoirs politiques ont commencé à intégrer la réalité du développement local comme une dynamique d'adaptation aux perspectives de l'économie ouverte au monde, c'est-à-dire, intégrer la compétitivité des territoires<sup>2</sup>.

## **2-3- RELATION AVEC LA DÉCENTRALISATION**

Le développement local s'inscrit dans la logique de la décentralisation, car cette dernière n'est plus vue comme étant une simple réforme politique et juridique mais aussi une politique économique. Il s'agit donc d'adapter les services publics aux besoins des

---

<sup>1</sup>PECQUEUR (Bernard) : Le développement local : Pour une économie des territoires. Edition Syros, Paris, 2000.

<sup>2</sup> Idem.

utilisateurs, et donner à ceux qui décident la possibilité de s'adapter aux diverses situations et de prendre leurs décisions en conséquences.

## **2-4- RELATION AVEC LES POLITIQUES INDUSTRIELLES**

Le développement local s'adressant principalement aux entreprises, a donc de ce fait, une relation directe avec les politiques industrielles. Le développement local ou plus précisément l'intervention locale apparaît même comme étant un complément des politiques industrielles et ce à travers le soutien qu'elle apporte aux PME trop souvent négligées par les politiques industrielles, ainsi que l'aide à la création de nouvelles entreprises.

## **2-5- RELATION AVEC LES POLITIQUES SOCIALES**

Le développement local repose sur la cohérence d'une micro-société et sur des solidarités de voisinage, ce qui se rapproche des politiques sociales à travers notamment des associations intermédiaires, la création d'emplois de proximité...Cependant, c'est souvent l'aspect économique du développement local qui est valorisé, même s'il est supposé avoir des retombées sociales. Le développement local est donc à la fois, économique, social et culturel. Il peut exister dans des territoires qui ne coïncident pas avec les découpages administratifs, à l'échelle d'un département ou même d'une région qui présenteraient une certaine cohésion.

## **3- LES ASPECTS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET TERRITORIAL**

Le développement local est donc caractérisé par une interdisciplinarité économique, sociale et culturelle. Elle est inhérente à la compréhension du territoire et de ses problèmes dans leur globalité. Elle concerne trois aspects interdépendants<sup>1</sup> :

### **3-1- LE MODE D'APPRÉHENSION DU TERRITOIRE.**

Celui-ci est nécessairement global. Il s'intéresse à ses principales caractéristiques et il s'appuie pour cela sur l'ensemble des disciplines capables d'apporter un éclairage sur son diagnostic. La difficulté majeure que rencontre sa réalisation porte sur l'agencement des apports de ces diverses disciplines.

---

<sup>1</sup> TEISSERENC. P (1993), Les politiques de développement local. Edition Economica, France.

### **3-2-LA COOPÉRATION ACTIVE ENTRE LES ACTEURS**

Il s'agit d'investissements dans l'élaboration des politiques de développement et leur implication dans leur mise en œuvre. Le défi est de taille. Il s'agit de « parvenir à concilier unité et diversité, faire en sorte que puissent s'instaurer une communication, une collaboration des différents intérêts et cultures en présence, de sorte que concurrence et solidarité en arrivent non pas simplement à coexister mais à co-agir, devenant ainsi le moteur et la source de développement social nouveau ».

### **3-3-LES CHOIX MÉTHODOLOGIQUES**

Ils favorisent ce mode d'appréhension globale et les outils capables de faciliter cette coopération entre les acteurs locaux ...au-delà des clivages traditionnels et des divergences d'intérêts.

#### **Conclusion au chapitre 01**

On peut considérer 1980 comme l'année charnière dans la vie du concept de développement ; c'est en effet à cette époque que le concept du sous-développement tombe en désuétude et se fait évincer par celui de développement local.

Nombre de pays, notamment ceux en voie de développement, se laissent balloter par les événements et subissent les effets négatifs d'une turbulence mondiale déconcertante et appauvrissante. Ainsi, cette dualité se manifeste tant dans les grandes villes que dans les régions périphériques. Confrontées à l'appauvrissement croissant, à l'exclusion sociale et spatiale, aux problèmes soit de concentration, soit de dispersion de leur population, et même à la dégradation de leur environnement, les communautés se voient forcées de revoir leurs stratégies afin d'atténuer les effets pervers du modèle dominant<sup>1</sup>. Il est donc temps pour ces pays de relever leurs manches et tenter de tirer leur épingle du jeu en mobilisant leurs ressources et toute leur créativité pour influencer positivement le développement, et de ce fait, leur qualité de vie<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> GAGNON (Christiane) : Développement local viable : Approches, stratégies et défis pour les communautés. In Revue Coopératives et développement, vol 26, n° 02, 1995.

<sup>2</sup> PRÉVOST (Paul) : Le développement local : Contexte et définition. Cahiers de recherche IREC 01-03, Institut

**Chapitre 2 :**

**Les fondements théoriques du développement local et territorial**

## **Introduction au chapitre 02**

Le développement local peut être perçu sous deux approches ; l'approche territoriale et l'approche régulationniste et résiliaire et il s'articule autour de deux démarches qui sont : la démarche ascendante et la démarche descendante.

### **1- LES APPROCHES DU DÉVELOPPEMENT LOCAL**

Les approches du développement local sont diverses, nous allons essayer de vous présenter les plus pertinentes :

#### **1-1- L'APPROCHE TERRITORIALE**

Cette approche est basée sur le processus de structuration des territoires en termes de développement local, qui s'explique essentiellement par la proximité géographique, définie comme suit : « *un ensemble de relations intervenant dans une zone géographique qui regroupe dans un tout cohérent un système de production, une culture technique et des acteurs* »<sup>1</sup>. Ces derniers ; sont organisés sous forme de réseaux formels et informels et entretiennent entre eux des relations intenses et économiquement fécondes<sup>2</sup>. Nous pouvons regrouper dans cette approche la théorie du district industriel et celle des milieux innovateurs.

##### **1-1-1- La théorie du district industriel**

Le modèle de district industriel s'inspire de l'idée d'Alfred Marshall selon laquelle la proximité et la spécialisation géographiques pourraient, pour certaines régions, créer des avantages économiques de la production à grande échelle. La coopération et la collaboration impliquent toutefois l'existence de relations de confiance fortes. Une confiance née des racines culturelles communes et du partage de l'expérience contractuelle. Ce genre de relations est important dans le cadre du respect des contrats, du bon déroulement des transactions, reflétant ainsi les relations de partenariat, de loyauté et de confiance mutuelle. En bref, la confiance se nourrit de contacts interpersonnels répétés et réguliers entre fournisseurs et clients d'une même région. Les districts industriels lient les aspects économiques qui se produisent à l'intérieur d'un secteur avec l'appartenance à une

---

<sup>1</sup>MAILLAT. D et PERRIN. J-C (1992) : Entreprises innovatrices et développement territorial. Neuchâtel, EDES.

<sup>2</sup> TEISSERENC.P. Op.cité.

communauté locale marquée par un système de valeurs et de pensées relativement homogènes<sup>1</sup>.

Le district industriel est ainsi défini en prenant en compte plusieurs facteurs, à savoir : l'appartenance des acteurs à la communauté locale dans laquelle le district s'est développé, la présence des relations avec des entreprises externes au contexte local du district, ou encore les mécanismes d'explication des relations entre entreprises, plutôt basées sur l'intérêt économique ou sur des liens de confiance, de culture commune ou sur des relations familiales. Le district industriel est caractérisé par <sup>2</sup> :

- L'appartenance des travailleurs à des familles élargies et à des communautés villageoises et professionnelles, bases de solidarités fortes.
- La proximité géographique qui facilite les échanges rapides et permanents d'informations, essentiels aux relations marchandes et à la coopération.
- Les appuis procurés par les instances locales, que cela soit d'un point de vue politique, professionnel ou financier.

Le district industriel naît comme une société locale qui se spécialise dans un certain type de production alors que le cluster naît comme une agglomération territoriale d'entreprises qui se dédie à un certain type de production<sup>3</sup>.

### **1-1-2- La théorie du milieu innovateur**

Qu'entend-on vraiment par innovation ? Schumpeter, reconnu unanimement en la matière, dissocie cinq types d'innovations : un nouveau produit ; une nouvelle méthode de production, un nouveau débouché, une nouvelle matière première et une nouvelle organisation de la production<sup>4</sup>.

La problématique « innovation et territoire » soulève la question de l'articulation entre la technologie et la dynamique socioéconomique sur un espace donné. Cette dernière repose

---

<sup>1</sup> BOYER (R) : La théorie de la régulation : Une analyse critique. Éditions de la Découverte, Paris, 1986.

<sup>2</sup> COURAULT (B) : Districts italiens et PME-systèmes français : Comparaison n'est pas raison. In Lettre du Centre d'Études de l'Emploi, mars 2000.

<sup>3</sup> NOVARNA (G) : Des territoires et de leur atmosphère. In SILEM (A) and al : L'économie territoriale en questions. Edition l'Harmattan, Paris, 2014.

<sup>4</sup> FERGUENE (A) : Innovation technologique et développement territorial : l'expérience grenobloise. In SILEM (A) and al. Op. Cité.

certes sur les ressources naturelles du territoire, mais aussi, et surtout, sur ses ressources humaines, c'est-à-dire, sur l'aptitude des acteurs de ce territoire à imaginer des réponses nouvelles à leurs problèmes<sup>1</sup>.

La théorie du milieu innovateur a été initiée par les chercheurs du GREMI (groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs), dont le chef de file est Philippe Aydalot. Selon celui-ci<sup>2</sup>, il existerait des milieux plus ou moins propices au développement selon la nature des relations que les entreprises entretiennent avec leur territoire d'insertion. Un milieu où les entreprises développent des réseaux d'échanges et de coopérations et mobilisent les ressources humaines et matérielles de leur territoire. Ainsi, la notion de milieu innovateur permet d'analyser les facteurs de développement économique d'un territoire, en partant du principe que le territoire lui-même est un milieu innovateur, c'est-à-dire doté de capacités d'innovation et d'adaptation. D'ailleurs, en géographie, c'est la notion de milieu innovateur qui peut constituer une base théorique pour le développement local.

Ces deux approches ont en commun de considérer l'espace, non pas comme un simple morceau de sol, mais comme un ensemble de rapports techniques, économiques ou sociaux, plus ou moins riches en interactions et donnant inégalement lieu à des processus d'apprentissages collectifs. Par conséquent, elles s'intéressent aux territoires dans leur dimension géographique (localisation, topographie, paysage, climat, densités et répartitions de la population, présence et qualité des ressources du milieu...), culturelle (comportements, savoirs, coutumes qui modèlent une société et sur lesquels se fonde un sentiment d'appartenance) et sociale (constitution d'un réseau de relations territoriales support des initiatives locales). L'analyse de ses dimensions permet de fournir des explications quant aux différences de développement des territoires.

## **1-2- L'APPROCHE RÉGULATIONNISTE ET RÉSILIAIRE**

Cette approche est basée sur le paradigme de l'économie résiliente et régulationniste, à savoir, une économie qui accorde une place prépondérante aux notions de réseau et de gouvernance dans le système organisationnel des entreprises.

---

<sup>1</sup> Idem.

<sup>2</sup> AYDALOT (Philippe) : Milieux innovateurs en Europe. GREMI, Paris, 1986.

Le développement local endogène ne signifie pas s'il n'y a pas d'aide venant d'en haut. Le milieu laissé à lui même est généralement incapable de lutter efficacement contre le processus de dévitalisation et de s'engager sur la voie du développement. Une combinaison des deux niveaux est indispensable : le niveau local mobilise la population, stimule les idées innovantes, élabore des projets, met en valeur les ressources disponibles rehausse la volonté et la capacité d'agir, les niveaux supérieurs procurent les aides en matière d'investissement structurant, de formation, de financement, de support technique, de pouvoir décentralisé. Le développement local apparaît ainsi comme le lieu de rencontre entre ce qui émerge de la base et ce qui vient des paliers supérieurs<sup>1</sup>.

L'originalité de l'approche du développement local est de mobiliser et de stimuler les éléments dynamiques et les ressources de la collectivité en vue de susciter de nouveaux projets, de déclencher et d'accompagner les processus individuels et collectifs de changement et de développement. Cela fait appel à une expertise axée sur la mise en place d'un environnement propice aux initiatives de développement, à l'émergence de porteurs de projets et aux démarches d'accompagnement pour assurer la concrétisation et la viabilité des projets. Enfin cette stratégie repose sur une responsabilité partagée entre les partenaires locaux et les instances gouvernementales par le biais de différents programmes d'aide à l'emploi et au développement local et régional.

A coté de la question du capital et de l'investissement, les théoriciens des systèmes productifs locaux (SPL) insistent sur le fait de limiter le risque encouru par celui qui entreprend, surtout dans des contextes économiques et sociaux où les systèmes de protection (assurance professionnelle, protection sociale) n'existent pas. Là encore, le climat culturel et les liens entretenus par les entrepreneurs permettent de répartir les risques et de ce fait, de favoriser l'initiative. Une telle perspective est assurément intéressante, surtout pour accompagner la difficulté d'investir<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup>VACHON (Bernard) : Le développement local intégré : une approche humaniste, économique et écologique du développement des collectivités locales. Dîner conférence Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi, Québec, 19 novembre 2001.

<sup>2</sup>MATTEUDI (E) : Les enjeux du développement local en Afrique : ou comment repenser la lutte contre la pauvreté. Edition l'Harmatan, Paris, 2012.

## 2- LES ARTICULATIONS DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET TERRITORIAL

Le développement local s'articule autour d'une dynamique ascendante et une démarche descendante, qui se présentent comme suit<sup>1</sup> :

### 2-1- UNE DYNAMIQUE ASCENDANTE

Cette dynamique regroupe les besoins, les demandes et les initiatives des groupes locaux. Elle suscite des actions plutôt globales et transversales, une logique de mobilisation des acteurs et de leurs potentialités autour d'un projet de rapports négociés avec l'ensemble des partenaires.

### 2-2- UNE DÉMARCHE DESCENDANTE

Elle émane de l'Etat et des pouvoirs institués, faite d'orientations, de procédures, d'incitations administratives et financières, de transfert de savoir et de moyens. Elle privilégie les opérations sectorielles ou thématiques précises, les équipements et professions structurant, une logique de gestion et de répartition, la relation entre les relais administratifs et les représentants reconnus de la population.

Les initiatives ascendantes et descendantes doivent se croiser. Les premières doivent composer avec les dispositifs institués pour se faire reconnaître, démontrer leur efficacité, traduire leur projet en progrès précis et éligible, les deuxièmes ont besoin des forces et des initiatives ascendantes pour atteindre leurs objectifs, s'adapter à la mouvance et à la diversité des situations.

Le développement local passe par trois phases, qu'on peut présenter comme suit :

**Première phase** : Dans un premier temps, souvent à partir d'un événement, s'engage une réflexion, celle-ci vise surtout à dresser un inventaire, à comparer des situations entre elles. Les acteurs cherchent à mieux se connaître et à mesurer leurs préoccupations. Nous pouvons donc l'appeler « **phase d'initiative** » ; puisqu'elle concerne l'acquisition des formations par apprentissage individuel et collectif. A l'origine est l'élément déclencheur par exemple un dépôt de bilan, repris par un leader social ou politique, ou

---

<sup>1</sup> HOUÉE (Paul) : Le développement local face au défi de la mondialisation. Edition l'Harmattan, Paris, 2001.

un tissu associatif en réponse à un état de crise. Il s'agit d'une étape de revendication identitaire et de formation de réseaux<sup>1</sup>.

**Deuxième phase :** Elle concerne la mise en œuvre du projet, celle-ci est formalisée, ses formalités sont décrites et les objectifs sont arrêtés en termes de réalisation. C'est la phase de montage des dossiers et de leur dépôt auprès des financiers. Elle est très souvent appelée « **Phase de turbulences ou d'effervescence** ». En effet, elle touche tous les aspects de la vie locale provoquant un déclic, qui remet en question les rapports de force traditionnels. Ils se matérialisent par une intégration des savoirs-faires acquis et une formalisation des modes de coopération. On passe à l'institutionnalisation par un projet fédérateur et à la professionnalisation du projet à la fois :

- Le partage des compétences et la coopération entre les acteurs
- Renforcement du partenariat
- Réappropriation par les acteurs clefs
- Création de réseaux institutionnels

**Troisième phase :** Elle concerne l'exécution du projet, c'est surtout celle où va se révéler la capacité du pays à rectifier les effets non maîtrisés des facteurs qui pèsent sur lui. Durant cette phase, des partenaires peuvent manifester leur désir de se retirer, et d'autres d'y adhérer. C'est ce qu'on appelle donc aussi « **Phase de foisonnement des projets et initiatives** » ; il s'agit de rendre possible un développement plus soutenu et plus autonome, et qui déclenche :

- L'expression des cultures locales et l'adhésion des partenaires, et ;
- Une régulation verticale hiérarchique et horizontale entre les acteurs.

Au cours de cette étape se crée une communauté nouvelle pour relever le défi, et le territoire s'impose comme le support, l'enjeu de l'action collective. Les élus locaux passent d'une culture de la délégation à celle de l'action, les enjeux du DL sont alors de produire de nouvelles identités collectives initiatrices de partenariats et basées sur des impulsions réciproques, rendant compte de l'implication des divers partenaires dans la réalisation

---

<sup>1</sup> DENIEUIL (Pierre-Noël) et LAROUSSI (Houda) : Le développement social local et la question des territoires. Edition- Harmattan, Paris, 2005.

d'actions collectives<sup>1</sup>.

## **Conclusion au chapitre 02**

Cette épreuve de mise en œuvre du projet de DL s'expose souvent à des difficultés en matière de manque de formation du potentiel humain porteur, et de défaillance des hommes dans la gestion du DL, cela exige bien sur que des leaders politiques capables de s'effacer totalement derrière l'objet<sup>2</sup>. Le citoyen a d'autant plus envie d'agir que les détenteurs du projet sont proches et que les affaires pour lesquelles ils prennent des décisions sont relatives à la vie quotidienne.

---

<sup>1</sup> Idem.

<sup>2</sup> LEBRET (J.B) : Principes pour l'action, économie et humanisme, Lyon, 1945.

## **Chapitre 3 :**

### **Les conditions nécessaires à la réussite d'un projet dans le cadre du développement local et territorial**

## Introduction au chapitre 03

Plusieurs conditions doivent être réunies afin d'atteindre les objectifs du développement local et territorial, à savoir ; l'entrepreneurship, la confiance, l'information, le partenariat, la solidarité, la création d'un environnement porteur, le leadership, l'esprit territoriale et les stimulations extérieures, la formation, le transfert du pouvoir de décision et la gouvernance locale et le savoir-faire ;

### 1- L'ENTREPRENEURSHIP

La valorisation de l'entrepreneurship, est le champ d'action privilégié des communautés locales pour assurer leur développement économique. L'Entrepreneurship étant défini comme « *l'action de personnes qui organisent, dirigent des entreprises et en assument les risques en vue du profit. Il signifie également un état d'esprit, une idéologie, une manière de penser et de vivre* »<sup>1</sup>. En fait, on peut dire que l'entrepreneurship désigne l'ensemble des aspects relatifs à la mise sur pied et à l'exploitation d'une entreprise.

En effet, l'adoption d'une démarche entrepreneuriale, motive les principaux acteurs à prendre des risques, à innover, à multiplier les initiatives et les propositions, pour être capable de faire face aux changements et de pouvoir communiquer pour mieux coopérer, etc. Les personnes dotées d'un esprit d'entreprise se montrent capables de faire face aux changements, de communiquer, de coopérer, de négocier, de participer, de s'engager<sup>2</sup>. Ces comportements, qui ont souvent plus d'importance que les structures mises en place, sont comparables à ceux d'une entreprise moderne et sont porteurs de valeurs de développement.

Pour P. Prévost, six éléments interreliés sont absolument nécessaires pour aider l'esprit d'entreprise à naître, à évoluer et surtout à s'épanouir, afin de lui permettre de jouer un rôle essentiel dans le développement local, à savoir :

- L'élaboration d'un projet global de développement : On doit prendre en considération toutes les ressources disponibles au niveau du territoire concerné, qu'elles soient humaines, financières ou naturelles, pour ensuite élaborer des

---

<sup>1</sup> [www.entrepreneurship.qc.ca](http://www.entrepreneurship.qc.ca)

<sup>2</sup> PRÉVOST (Paul). Op. Cité.

plans à court, moyen et long termes.

- La prise de conscience de la communauté locale, à travers notamment des campagnes d'information.
- Le développement de la crédibilité nécessaire au leadership local.
- La construction des cadres du projet global de développement.
- La mise en place de structures d'appui.
- La réalisation d'activités de recherche et développement.

L'affirmation du leadership passe par des individus, des groupes sociaux et des petites organisations : la ressource humaine redevient le centre du processus de développement<sup>1</sup>. Le partenariat entre acteurs locaux, comme outil permettant de définir les problèmes et leurs solutions sur une base élargie et responsabilisante, contribue directement à l'actualisation d'un processus de développement local viable pour les populations concernées.

Le lien entre l'entrepreneuriat et l'espace ne s'inscrit pas dans une vision de construction d'un territoire, il est réfléchi en tant que foncier. Ce qui bloque l'émergence d'espace ou de territoire performant basé sur des projets de développement local et porté par les acteurs locaux et tenant compte des spécificités locales<sup>2</sup>.

## **2- LA CONFIANCE**

Le développement local fait appel à une volonté de concertation et la mise en place de mécanismes de partenariat et de réseaux. De ce fait, la confiance est un élément-clé du développement local car il est indispensable aux interactions locales<sup>3</sup>. En effet, les structures plus partenariales sont rendues possibles parce qu'il existe des relations de confiance et de réciprocité et une éthique commune du travail liée à l'appartenance à un même lieu<sup>4</sup>.

La confiance joue un rôle important dans la construction socio-économique des relations entre acteurs d'un même groupe et se diffuse ensuite au sein de cette collectivité. De

---

<sup>1</sup>GAGNON (Christiane). Op. Cité.

<sup>2</sup> ARABI MEGHERBI (K) : Dynamique entrepreneuriale et construction territoriale en Algérie : Approche par les acteurs et les réseaux cas de Bejaïa. In SILEM (A) and al : L'économie territoriale en questions. Edition-Harmattan, Paris, 2014.

<sup>3</sup> PECQUEUR (Bernard) et ZIMMERMANN (Jean Benoît) : Économie de proximité. Edition Lavoisier, Paris, 2004.

<sup>4</sup>MATTEACCIOLI (Andrée) : Philippe Aydalot pionnier de l'économie territoriale. Edition Harmattan, 2004.

manière générale, la confiance est souvent présentée comme un ingrédient essentiel de l'action collective et de la constitution de collectifs au niveau local. Elle pose en particulier la question de la construction des relations sociales, qui conditionne largement l'établissement de règles de coordination entre les acteurs, et fait reposer la pérennité du système sur un concept souvent trop faiblement identifié.

La confiance signifie qu'on doit associer l'ensemble des partenaires, en particulier ceux dont la capacité d'initiatives et les moyens d'action peuvent être déterminants pour la réalisation d'un projet de développement. En effet, la pertinence du projet repose en particulier sur la mobilisation du grand nombre d'acteurs publics et privés, investis dans sa réalisation pour y satisfaire en partie leurs objectifs propres<sup>1</sup>.

### **3- L'INFORMATION**

Dans une démarche de développement local, le développement est l'affaire de tous et non pas des seuls professionnels. Il importe donc que l'information obtenue par les études du diagnostic soit diffusée au plus grand nombre et partagée avec les divers organismes de développement présents sur le territoire<sup>2</sup>, afin que tous les membres de la communauté sentent qu'ils ont un rôle à jouer, et qu'ils sont tous concernés.

Diverses méthodes doivent être utilisées afin d'atteindre le plus grand nombre de personnes et surtout que le message soit compris de tous, par exemple à travers des rencontres, des expositions itinérantes, les médias, des vidéos... L'information est donc un préalable afin que tous se mobilisent pour agir ensemble. Elle sensibilise la population à la nature de la problématique, à sa gravité, à ses causes. Elle contribue à établir un même point de départ. Les étapes d'information et de sensibilisation vont par la suite faciliter la mobilisation en vue d'un programme d'actions. Dans une démarche de développement local, global et intégré, les cinq éléments fondamentaux sont étroitement reliés, puisque chacun d'entre eux entraîne l'autre : sensibilisation, information, mobilisation, formation et action.

Il existe deux types d'informations nécessaires au bon déroulement du développement local :

---

<sup>1</sup> TEISSERENC (P) : Les politiques de développement local. Edition Economica, France, 1993.

<sup>2</sup>VACHON (Bernard). Op. Cité.

- **L'information générale** vise d'abord la mise à la disposition du plus grand nombre du maximum de connaissances relatives au territoire. Elle vise également à pérenniser et à cimenter la solidarité collective, le sentiment d'appartenance au groupe.
- **Une information spécifique** à destination des acteurs socio-économique du développement local. L'administration publique, les opérateurs, les services municipaux, l'université, doivent figurer parmi les initiateurs de ce type d'information.

Sans une certaine prise de conscience de la population, aucun développement local ne serait possible, d'ailleurs, selon Louis Joseph Lebreton, les conceptions de l'homme et du développement tournent autour de trois axes fondamentaux, à savoir<sup>1</sup> :

- L'homme ne se réduit pas à ses fonctions économiques.
- Le développement concerne tous les hommes et tout l'homme.
- Le développement ne résulte pas d'une collection de projets mais de leur articulation dans une vision locale, régionale, nationale et mondiale, pour l'émergence d'une société plus juste, plus démocratique, en un mot plus humaine, du local à l'international.

Le besoin d'informations sur le territoire est corrélatif d'une pratique de la concertation entre acteurs locaux autour d'initiatives et de projets. La faisabilité de cette concertation repose habituellement sur des structures adaptées. Celles-ci se représentent comme des outils nécessaires à la mise en œuvre des politiques de développement<sup>2</sup>.

#### **4- LE PARTENARIAT**

Le partenariat entend un système de relations égalitaires non ascendant. Il suscitera la mise au point de nouveaux modes de travail, de nouvelles manières de penser et d'agir, teintés de respect mutuel, d'humanisme. Une nouvelle culture de projet sous-tend le développement local, elle conduit à un système sociétal plus respectueux de chacun. Le partenariat a pour but de mutualiser les énergies, de les renforcer ; il peut produire à terme de nouveaux acteurs pour répondre aux besoins identifiés grâce à cette mutualisation locale.

---

<sup>1</sup> LEBRET (Louis Joseph) : Mondialisation et initiatives locales. Edition Karthala, Paris, 2004.

<sup>2</sup> TEISSERENC (P). Op. Cité.

Le partenariat et les réseaux sont nécessaires pour associer les forces locales existantes. Au niveau local, le partenariat repose sur des projets et sur des personnes, non sur des institutions. Ce sont les objectifs communs et les missions précises qui réunissent les partenaires et facilitent les consensus. Les partenaires sont de ce fait des collaborateurs qui définissent ensemble ce qu'ils désirent faire et qui coordonnent leurs actions respectives à toutes les étapes de l'intervention. C'est ainsi que l'approche en termes de développement local conduit à considérer que le développement ne découle pas seulement de la valeur économique des activités et qu'il ne relève pas seulement des systèmes organisés de production et des institutions centralisées mais est aussi lié à de petites initiatives localisées, à la mobilisation de la population locale autour de projets utilisant des ressources locales.

Le partenariat peut s'exercer entre les acteurs suivants :

- **Institutions publiques** : Il s'agit des Services publics (Ecoles, universités), les Pouvoirs locaux (Mairies et associations de communes), les administrations (locales et régionales).
- **Les entreprises privées** : Il s'agit du secteur financier (banques), autres secteurs productifs (coopératives) et les entreprises de services (radios, journaux).
- **Personnes ou associations de personnes** : Il s'agit des Associations de défense d'intérêts (syndicats, associations professionnelles), personnes ou groupes (groupes informels, associations à vocation religieuse, sportive, culturelles, diaspora...).

Le partenariat associe au-delà des divergences et des conflits d'intérêts tous les acteurs locaux de façon à utiliser autrement et dans un nouveau cadre les ressources dont ils disposent et de créer ainsi les conditions nécessaires à la réalisation de projets collectifs qui rapprochent des partenaires peu habitués à travailler ensemble<sup>1</sup>.

Dans un ouvrage de synthèse qui vise à comparer le développement des économies régionales aux États Unis et en France et à expliquer pourquoi les États Unis ont réussi à créer un nombre considérable d'emplois dans les années 1975-1985, alors que la France et d'autres pays européens en perdaient (et ce malgré les conditions économiques à quelque chose près

---

<sup>1</sup> TEISSERENC (P). Op. Cité.

équivalentes), Pierre DOMMERGUES<sup>1</sup> démontre que la clé des problèmes réside dans ce qu'il appelle « La société de partenariat ». Les États Unis traversaient incontestablement une crise économique durable. Le contexte n'était guère favorable ; tous les indicateurs étaient au rouge ; le niveau de vie des populations fléchissait. Sur le plan intérieur, le pays manifestait une irresponsabilité financière sans précédent dans son histoire avec un déficit commercial record. Sur le plan international, il n'a pas réussi à coordonner sa politique économique avec celles des autres pays industrialisés, engendrant une dette intérieure croissante, une dette des entreprises elle-même croissante et favorisant les rachats, les fusions, les concentrations...

Dans un tel contexte, le partenariat entre les acteurs se manifeste par sa capacité à générer des alliances qui, hier encore, étaient inimaginables (entre élus locaux de bords politiques différents, entre représentants du patronat et les salariés, entre responsables des secteurs privés et publics...). Il repose sur de nouveaux rapports sociaux marqués à la fois par le dialogue et la confrontation, et orientés vers une coopération conflictuelle et concurrentielle. Il définit cet état des relations où concurrence et coopération ne sont pas plus antimoniques. Il qualifie la capacité nouvelle des acteurs locaux à coopérer à la réussite de projets qui les concernent, et dont ils escomptent un bénéfice immédiat ou à moyen terme.

## **5- SOLIDARITÉ**

La compétition mondiale impose une solidarité locale. Les sociétés locales vivent une solidarité qui n'est pas toujours consciente et rarement formulée comme telle. Les stratégies d'adaptation aux contraintes extérieures, que développent les acteurs en se renforçant mutuellement, enclenchent un processus de développement. Tels que la participation des émigrés dans la construction de fontaines, d'écoles, de projets économiques dans leur région d'origine sans rien attendre en retour. Les avantages de la proximité et des liaisons de type local ne peuvent produire des effets positifs que s'ils sont totalement ouverts à l'extérieur<sup>2</sup>.

La solidarité s'articule autour de réseaux rassemblant les relations personnelles et informelles caractéristiques d'une culture locale. Au premier rang de ces relations, on trouve les réseaux familiaux (basés sur le territoire ou à l'extérieur), la solidarité familiale est à la

---

<sup>1</sup> DOMMERGUES (P) : La société de partenariat, Économie-territoire et revitalisation régionale aux États-Unis et en France. Edition Afnor, Anthropos, Paris, 1988.

<sup>2</sup> PECQUEUR (Bernard). Op. Cité.

base de la création de nombreuses entreprises et de leur développement. Elle permet de mobiliser du capital et de l'énergie humaine<sup>1</sup>.

Au cours de la production, la solidarité va pouvoir jouer, les entrepreneurs peuvent se prêter des machines, organiser une sous traitance mutuelle en fonction des commandes de chacun, faire circuler des informations sur les savoirs faire. L'encouragement, la collaboration et la solidarité créent une synergie entre les acteurs du développement dont les effets sont multiplicateurs sur les capacités du milieu à innover et à créer de l'emploi. Pour se développer, l'économie locale a besoin d'une confiance reconquise et de la mobilisation de chacun en faveur de la prise en charge par le milieu de la maîtrise de son devenir économique et social<sup>2</sup>.

La proximité organisationnelle et géographique et l'esprit de solidarité qui caractérisent les structures sociales font que la concurrence et la coopération sont deux principes essentiels de définition de l'aspect comportemental des acteurs socio-économiques : la hiérarchie sociale et économiques valorise celui qui fait mieux et condamne celui qui refuse l'entraide<sup>3</sup>.

## **6- LA CRÉATION D'UN ENVIRONNEMENT PORTEUR**

Il s'agit de créer des conditions de développement plutôt que le développement lui-même. L'Etat doit agir non seulement sur les infrastructures de base, mais également sur les questions de localisation, d'urbanisation, d'enclavement, de cadre de vie, et surtout d'accueil aux activités économiques. Ainsi, un environnement favorable au développement local comprend les institutions formelles telles que les lois, les politiques et les systèmes organisationnels, de même que des institutions informelles telles que les valeurs, les normes et les pratiques sociales qui influent sur les décisions et les comportements des personnes. Le recours à un espace d'initiative constitue un facteur important. Il suppose une législation et une réglementation souple en matière d'association, un espace d'initiative économique que la libéralisation de l'économie favorise, la reconnaissance de la diversité des formes d'organisation sociale et de leur contenu culturel.

---

<sup>1</sup> Idem.

<sup>2</sup> VACHON (Bernard). Op. Cité.

<sup>3</sup> ZORELI (M.A) : L'historiquement construit au niveau local et dynamique de développement : Cas de la Kabylie. Edition le Savoir, Tizi Ouzou, 2006

Le maintien d'un système de relations socioculturelles profondément ancrées dans la tradition n'a pas que des effets positifs, car ce système s'accompagne d'une hiérarchie sociale et professionnelle extrêmement rigide, peu propice à l'esprit d'initiative. Il peut aussi représenter un atout social et économique, à savoir, transmission d'une génération à une autre du savoir faire, perpétuation des liens de solidarité et de coopération au sein de la communauté locale<sup>1</sup>

## **7- LEADERSHIP**

La présence de leaders locaux est un autre facteur important que l'on retrouve dans les dynamiques locales les plus prometteuses. Paysans ou intellectuels fortement enracinés dans leur milieu ont un rôle souvent déterminant mais qui n'est durable que s'il y a volonté et capacité des leaders à animer la dynamique amorcée, à décentraliser les responsabilités, à favoriser le partage des tâches, etc.

En effet, les régions qui veulent se développer ne peuvent le faire sans la présence d'individus et d'entreprises capables de réagir rapidement à ces changements et d'innover. Si beaucoup d'entreprises ont la souplesse nécessaire pour s'adapter à la nouvelle conjoncture, la réussite des régions nécessite principalement, l'intervention d'individus capables de saisir les occasions favorables et de créer de nouvelles entreprises.

Un leader a donc pour rôle d'articuler, de conduire, de coordonner et d'animer un processus de développement à l'intérieur de son institution, d'une communauté, d'un territoire.

## **8- L'ESPRIT TERRITORIAL ET STIMULATIONS EXTÉRIEURES**

La relation de l'esprit territorial avec le développement local, se manifeste à travers le sentiment d'appartenance, l'ouverture sur l'extérieur, la modernité, le dynamisme. Il s'agit là de notions complexes qui ne peuvent être inculquées à court terme à une population. La place accordée ici à la culture peut paraître surfaite, mais l'ensemble des expériences de développement local, et notamment en Ecosse, en Irlande, au Pays Basque<sup>2</sup>, ont montré qu'un

---

<sup>1</sup> FERGUENE. A, Économie territoriale et développement local : Concepts et expériences. *Campus*, Paris, 2013

<sup>2</sup> BOUGUERMOUH (A) et BOUTELDJA (O) : Les entraves du développement local dans la wilaya de Tizi Ouzou. Rapport du centre national d'études et d'analyses pour la planification, janvier 1994.

fort sentiment d'appartenance à une culture a provoqué des effets immédiats et positifs sur le dynamisme économique.

Pour ce qui est de la stimulation extérieure, l'utilisation de cette dernière est un facteur constant. En font partie les appuis pour accroître l'accès à l'information des acteurs locaux et leur formation, des propositions techniques, des soutiens matériels et financiers, etc. Encore faut-il que ces appuis viennent renforcer les stratégies endogènes et non les infléchir à partir de modèles et de normes extérieures.

## 9- LA FORMATION

Des travailleurs qualifiés constituent indéniablement la ressource stratégique par excellence. « Celle dont la mise en œuvre est la plus longue et la plus contraignante pour les partenaires locaux, celle dont la présence permet le développement, celle dont l'absence ou le coût excessif l'inhibe<sup>1</sup> ».

La formation est une des bases fondamentales du développement, pour qu'elle soit un atout et non pas une contrainte, il faut <sup>2</sup>:

- Étendre en quantité comme en qualité les formations existantes, en s'efforçant de les adapter aux particularités du marché local.
- De déspecificier la formation par la polyvalence, de façon à faciliter la reconversion de la main d'œuvre locale à des conditions supportables.
- D'accompagner les initiatives locales et d'offrir aux acteurs locaux porteurs de telles initiatives la faculté de les mettre en œuvre.

Ce faisant, la formation s'est imposé comme condition nécessaire à la réalisation d'un projet de développement local. Cela est dû aussi au fait :

- Quelle concerne les individus qui s'engagent dans un effort volontaire d'apprentissage ; cet effort est d'autant plus aisé que les objectifs à atteindre sont précis.
- Parce que le système d'action local peut trouver, à cette occasion, des moyens

---

<sup>1</sup> GREFFE (X) : Décentraliser pour l'emploi-Les initiatives locales de développement. Edition Economica, Paris, 1988.

<sup>2</sup> TEISSERENC (P). Op. Cité.

inattendus de régénération de son potentiel d'acteurs.

La formation peut aider à satisfaire les impératifs de croissance et la maîtrise par la population locale des orientations culturelles de son développement, et ce de trois façons :

- A un premier niveau, la formation se confond avec un processus productif : c'est elle qui permet de construire le système de travail et d'exploiter celui-ci à des fins pédagogiques. Elle facilite un diagnostic des situations et une analyse de l'environnement. *« Ceux qui en bénéficient apprennent, à partir de la production elle-même, comment la domestiquer, et ce faisant, ils se découvrent des aptitudes diverses, un sens de l'initiative et des responsabilités, des capacités de communication et de compréhension qu'ils ne soupçonnaient pas<sup>1</sup> ».*
- A un deuxième stade, la formation vise à aider les créateurs d'entreprises qui *« s'aperçoivent qu'une fraction de leur patrimoine jusque là improductif peut, lui aussi, devenir productif, et ils le mobilisent ».*

Les formations liées à la création d'entreprises se sont multipliées ; leur diversité est en rapport avec la complexité des problèmes que leurs bénéficiaires ont à résoudre.

- Le troisième stade concerne les programmes de formation, liés au développement d'un territoire. Les projets qu'ils portent sont délibérément collectifs. *« Ils ont pour but de rendre à des habitants la volonté et les moyens de rétablir leur morceau de pays dans la culture vivante<sup>2</sup> ».*

La formation procède alors en agissant sur les deux systèmes économiques : celui de l'économie de marché et celui de l'économie sociale, en renforçant l'économie de marché par la préparation aux emplois qui améliorent la performance commerciale et technologique des entreprises, et en facilitant, dans le cadre de l'économie sociale, la création de circuits économiques courts qui associent l'autoconsommation et la réduction des revenus monétaires du travail pour permettre la satisfaction de nouveaux besoins socioculturels<sup>3</sup>.

Nous pouvons ainsi dire que lorsqu' il est question d'appui aux collectivités

---

<sup>1</sup> BOUTIN (A) : Formation et développement. Edition Pierre Mardaga, Bruxelles, 1983.

<sup>2</sup> Idem.

<sup>3</sup> TEISSERENC (P). Op. Cité.

territoriales, mais aussi de projets de développement local, renvoyant à la dynamique globale des acteurs, les projets conduits par les opérateurs contiennent aujourd'hui, et de manière systématique, un volet « renforcement extérieurs de l'État, élus et techniciens des collectivités locales. Il se traduit dans la plupart du temps par des actions d'accompagnement et d'appui technique ou de formations et s'inscrit dans une démarche de transfert : former et accompagner pour responsabiliser et autonomiser/ une telle démarche, sans être totalement nouvelle, à néanmoins pris une importance qu'on ne lui connaissait pas auparavant, au point que certains projets y consacrent la totalité de leurs actions.

Dans un tel contexte, il est essentiel de s'interroger sur les nouvelles tendances, de questionner la pertinence de cet objectif, mais aussi les moyens mis à disposition pour y parvenir<sup>1</sup>.

## **10- LE TRANSFERT DU POUVOIR DE DECISION OU GOUVERNANCE LOCALE**

Introduite à la fin des années 1980, notamment par la Banque Mondiale, la problématique de la bonne gouvernance est apparue à la suite des effets négatifs des politiques d'ajustement structurels. Il s'agissait en effet de revenir sur les méthodes et les approches déployées au cours de la décennie qui venait de s'écouler, pour proposer, à côté des politiques, d'assainissements des finances publiques, une réorientation des politiques intégrant la problématique de l'ajustement politique, qui renvoie à la nécessité de mettre en œuvre des mécanismes censés améliorer la gouvernance des institutions. En d'autres termes, et pour reprendre les critères mis en avant par la Banque Mondiale : responsabiliser les gouvernements et leurs administrations, permettre l'information des citoyens et la transparence des décisions et de procédures, accompagner la mise en place d'un État de droit et le respect de la loi<sup>2</sup>.

La gouvernance locale est la façon dont l'autorité est organisée, légitimée et employée par et au nom de la population locale à travers les processus de planification, de prise de décision et de responsabilisation. La gouvernance locale ne concerne pas seulement les autorités locales et autres organismes du secteur public, mais aussi une diversité d'institutions communautaires et de la société civile par le biais desquelles les populations s'organisent pour

---

<sup>1</sup> MATTEUDI (E). Op. Cité.

<sup>2</sup> Idem.

agir collectivement.

L'espace d'expression des initiatives locales suppose une certaine décentralisation de la capacité de décision. En fait, la décentralisation administrative, faciliterait l'épanouissement des initiatives de prise en charge locale. Effectivement, le processus de développement requiert le renforcement de cette capacité de prise en charge locale, il s'agit donc d'une exigence de responsabilisation locale. Cette responsabilisation locale s'exprime dans un contexte de possibilité de gouvernance locale souvent de fait. Les populations peuvent ainsi s'exprimer, s'organiser, et mettre en place des structures de proximité pour gérer leurs initiatives. La gouvernance locale ne supprime pas l'État dans ses fonctions de puissance publique. D'ailleurs, en matière d'initiatives de développement local, des acteurs non étatiques à la base peuvent travailler en partenariat avec les municipalités ou autres administrations publiques locales.

La gouvernance locale, qui se concrétise par la construction de compromis locaux entre acteurs aussi bien privés que publics, est caractérisée par le degré d'articulation et de cohésion des différentes proximités institutionnelles qui spécifient un territoire, qu'il s'agisse du rapport salarial, de l'affrontement entre capitaux individuels, des relations entre acteurs privés et acteurs publics<sup>1</sup>. Ce n'est pas bien sûr parce que les acteurs locaux sont responsabilisés dans la gestion des ressources naturelles de leurs terroirs qu'ils prennent automatiquement les bonnes décisions qui permettraient la préservation de ceux-ci, voire leur accroissement. De nombreux facteurs peuvent, surtout au départ, freiner la prise de mesures dans ce sens : divergences d'intérêt, primauté des objectifs à court terme, sous-estimation (volontaire ou non) des conséquences de certains choix de production, etc. Cependant, la responsabilisation effective et durable des producteurs dans la définition et la mise en œuvre d'actions de développement accroît les chances d'une réflexion endogène sur les modes de mise en valeur du milieu même si celle-ci est souvent, et spontanément, différée. Il appartient alors à ceux qui appuient la démarche des acteurs locaux de mettre en perspective les programmes à court terme avec premièrement l'état des ressources naturelles et deuxièmement leurs perspectives d'évolution à moyen et long terme.

Nous venons de présenter les conditions nécessaires à la réussite du processus de

---

<sup>1</sup>GILLY (J.-P.) et PERRAT (J.) : Développement local et coopération décentralisée, Entre gouvernance locale et régulation globale. Colloque Économie Méditerranée Monde Arabe, Sousse 20 et 21 septembre 2002.

développement local, mais on doit aussi signaler qu'il y a de nombreux obstacles qui freinent l'émergence et le renforcement de dynamiques locales de développement. Il s'agit d'obstacles extérieurs qui naissent d'un environnement sociopolitique peu ouvert aux initiatives d'acteurs locaux et/ou d'un contexte économique peu incitatif. Ils peuvent aussi être liés à la nature d'interventions censées favoriser les dynamiques locales mais qui dans leur mise en œuvre restent peu conformes aux attentes des acteurs locaux.

Il y a aussi des obstacles internes à la société locale dont l'organisation sociale préexistante et la culture freinent parfois les initiatives qui sont toujours au départ portées par quelques individus. Ces obstacles rendent difficiles l'émancipation de certains groupes sociaux. L'accès réduit à l'information, à la formation, l'affaiblissement de références sociales et culturelles peut aussi empêcher ou ralentir une réaction organisée des sociétés locales.

## **11- LE SAVOIR-FAIRE**

Le savoir-faire est un patrimoine intellectuel au niveau d'une entreprise, mais aussi d'un territoire, d'une société. Au sens culturel du terme, le patrimoine est l'ensemble des sites, quartiers, collections ou pratiques qu'une société hérite de son passé et qu'elle entend préserver et transmettre aux générations futures<sup>1</sup>.

Le savoir-faire est inexorablement puisé de l'identité. Cette dernière concerne les politiques de développement dans la mesure où leur réussite repose notamment sur la qualité du processus de diversification des ressources et sur la capacité de mobilisation des acteurs. Pour mobiliser, ces politiques mettent bien évidemment en œuvre l'essentiel des principes que nécessitent la conduite des actions collectives et, en particulier, l'animation d'un mouvement social<sup>2</sup>.

Le savoir-faire repose sur quatre caractéristiques que nous pouvons présenter comme suit<sup>3</sup> :

---

<sup>1</sup> DONSIMONI (M), KEMMAR (M) et PERRET-KARNOT (C) : Les bijouteries d'Ath-Yenni : Construire une attractivité territoriale sur les savoir-faire artisanaux ancestraux. Edition Achab, 2010.

<sup>2</sup> TOURAINE (A) : Le retour de l'acteur-Essai de sociologie. Edition Fayard, Paris, 1984.

<sup>3</sup> DONSIMONI (M), KEMMAR (M) et PERRET-KARNOT (C). Op. Cité.

- ✓ **Il est transmissible** : La transmission du savoir-faire est différente de celle des autres biens. En effet, contrairement aux choses matérielles, le savoir-faire ne se vend pas, il ne se loue pas, puisque son détenteur le conserve et que l'acquéreur de ce savoir-faire ou de cette connaissance technique ne le rend pas à la fin du contrat<sup>1</sup>.
- ✓ **Il est secret** : Parmi ces principes d'action, l'appel à l'identité occupe une place toute particulière dans la mesure où nombre de revendications dans presque tous les secteurs de la vie sociale en appellent à la défense d'une identité collective ou personnelle. Cet appel à l'identité concerne l'appartenance à une communauté et/ou à un territoire, définis par des valeurs et par des attributs naturels et historiques<sup>2</sup>.
- ✓ **Il n'est pas breveté** : Le développement local est un processus qui touche en effet aux valeurs et mentalités qui régissent l'organisation d'une société, et qui de ce fait, doit procéder par touches successives pour lever les obstacles et les réticences des acteurs conviés au débat public. C'est donc l'écoute et la confiance à construire qui doivent guider le sens et le contenu de l'action, démarche qui nécessite indubitablement du temps.
- ✓ **Il a une valeur marchande** : La dynamique du territoire ne peut se réduire à un ensemble marchand d'entreprises qui cherchent à se développer en un lieu. Le territoire c'est aussi la proximité des problèmes, les problèmes de proximité, la coordination des attentes et des actions individuelles. Il importe que se mette en place un réflexe d'appartenance, la référence à une histoire où se retrouvent des règles et des représentations collectives. Le développement local implique donc de cerner leurs problèmes cruciaux, d'en trouver les solutions, de les connecter au contexte et au milieu. Construire le territoire nécessite de trouver des solutions originales à ces problèmes<sup>3</sup>.

Le savoir-faire ou le patrimoine crée des activités, des revenus et de l'emploi. Il est évolutif : il s'use par obsolescence, il disparaît souvent avec les personnes qui le détenaient, et il s'enrichit par l'expérience, par la recherche, par des achats ou des échanges de techniques avec d'autres entreprises.

---

<sup>1</sup> Idem

<sup>2</sup> TOURAINE (A). Op. Cité.

<sup>3</sup> DONSIMONI (M), KEMMAR (M) et PERRET-KARNOT (C). Op. Cité.

Les activités patrimoniales font sentir leurs effets de trois façons<sup>1</sup> :

- **Un effet filière** : Le tourisme culturel implique une relation triangulaire entre un site, un visiteur et un présentateur.
- **Un effet compétence** : Les métiers d'art, la rénovation du patrimoine, la reproduction des compétences et savoir-faire, l'amélioration de la qualité ;
- **Un effet innovation** : La culture, transaction entre le patrimoine et la création, se retrouve au cœur de la transmission du savoir-faire. L'introduction de composants et d'identités culturelles dans les biens produits constitue le meilleur garant de leur compétitivité.

### **Conclusion au chapitre 03**

Les capacités d'apprentissage sont un élément essentiel. La capacité des acteurs à modifier leur comportement, à formuler de nouveaux projets, à mettre en œuvre de nouvelles structures et à créer de nouvelles ressources, sont le pilier du développement local, car c'est grâce à la dynamique d'apprentissage que se créent et se développent. *« C'est grâce aux nouveaux savoir faire, des nouvelles techniques, que l'équilibre entre les relations de coopération et de concurrence se transforment, que les changements intervenus dans l'environnement sont captés, et assimilés, que les relations entre les différents partenaires sont renouvelés »*<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> GREFFE (X) : Valorisation économique du patrimoine. La documentation française, 2003.

<sup>2</sup> MAILLAT (D) et PERRIN (J.C). Op. Cité.

## **Chapitre 4 :**

### **Les acteurs du développement local et territorial**

## **Introduction au chapitre 04**

Le développement local et territorial n'est pas un processus mécanique, il est avant tout un processus organique, un phénomène humain qui ne peut en aucun cas faire abstraction des valeurs et des comportements des intervenants<sup>1</sup>. Il est donc l'affaire d'acteurs de toute sorte qu'il faut mettre en rapport, mobiliser pour assurer leur participation, pour stimuler une synergie créatrice, porteuse d'effets de développement.

Le développement local est l'expression d'un changement social caractérisé par la montée du partenariat, l'émergence d'acteurs différents (élus locaux, entrepreneurs, universitaires, scientifiques et techniciens, représentants d'organismes publics et d'associations communautaires, professionnels, citoyens), mais aussi et surtout l'identification de créneaux économiques appropriés aux ressources et aux contraintes du milieu et l'introduction de préoccupations sociales, culturelles et environnementales au centre des rationalités purement économiques<sup>2</sup>, ce qui fait que l'acteur principal du processus de développement local n'est autre que le territoire.

### **1- LE TERRITOIRE**

Il y'a de nombreuses origines à l'oubli du territoire, de la géographie, et en général du cadre spatial dans les politiques de développement. Les Etats africains, sont nés aux forceps de la décolonisation et ont tendu pour créer l'Etat central à nier les dimensions locales. La décentralisation qui se répand progressivement constitue une vengeance du local, mais elle n'épuise pas la logique territoriale ; l'articulation des territoires, leurs interactions, les logiques continentales ou sous continentales constituent aussi des cadres essentiels pour penser et mettre en oeuvre une action publique inscrite dans l'espace<sup>3</sup>.

Amorcer un processus de développement local consiste à trouver et mettre en valeur une spécificité pour offrir un produit unique. L'espace y gagne en image de marque et se transforme en territoire. La présence d'actifs spécifiques ... permet de différencier le territoire

---

<sup>1</sup>PREVOST (Paul). Op.Cité.

<sup>2</sup>VACHON (Bernard). Op. Cité.

<sup>3</sup> MATTEUDI (E). Op. Cité.

et de l'identifier dans un contexte de concurrence spatiale forte<sup>1</sup>.

Selon D. Maillat, qui se situe au sein des approches initiées par Ph. Aydalot : « *Il existe une autre logique du développement, une logique qui part des territoires locaux ou plutôt des systèmes sociaux territoriaux. On peut ainsi montrer qu'il existe des dynamiques territoriales spécifiques qui fonctionnent de telle manière que le développement d'une région n'est pas subordonnée à sa seule capacité d'attraction d'établissements ou de filiales de grandes entreprises, mais qu'il dépend de son aptitude à susciter des initiatives locales, à générer un tissu de nouvelles entreprises et à mettre en œuvre une dynamique territoriale de l'innovation* »<sup>2</sup>.

De ce fait, le territoire ne serait plus un simple support, mais deviendrait un véritable acteur du développement, et ce à travers le regroupement territorial d'acteurs économiques et de ressources immatérielles (formation, recherche) qui, par leur interaction, développent des compétences, des savoir-faire, des règles spécifiques associées au territoire, c'est-à-dire un milieu. Les territoires sont donc des entités socio-économiques construites, c'est la constitution d'un espace abstrait de coopération entre différents acteurs avec un ancrage géographique, pour engendrer des ressources particulières et des solutions inédites<sup>3</sup>. Le territoire est donc le premier acteur sur lequel est basé le développement local et surtout sans lequel il ne pourrait exister, à condition bien sûr qu'il soit identifié et délimité. Afin d'identifier ce territoire, il est nécessaire de rassembler tous les éléments d'informations à savoir :

- Son nom, son identité et l'image qu'il porte (site industriel, touristique, bonne desserte de transport en commun, etc....).
- Ses habitants : pratiques professionnelles, leur capital en termes de savoirs-faire.
- Son positionnement hiérarchique par rapport à un pôle plus grand ou comparable.
- Ses relations centre-périphérie au sein de l'agglomération.
- L'ensemble des activités politiques.
- Son ouverture sur l'extérieur : les relations intercommunales, les relations internationales.

---

<sup>1</sup> DONSIMONI (M), KEMMAR (M) et PERRET-KARNOT (C). Op. Cité.

<sup>2</sup> MAILLAT (D) et PERRIN (J.C). Op. Cité.

<sup>3</sup> PECQUEUR (Bernard). Op. Cité.

Selon B. Lecocq, le milieu se structure autour de trois composantes<sup>1</sup> :

- ✓ **Une composante territoriale** : L'appartenance à un territoire s'exprime à travers une identité locale collective, qui se traduirait par le partage des mêmes règles et normes professionnelles, ainsi que par la même éthique du travail, ensemble de processus particulièrement significatifs dans les systèmes productifs locaux.
- ✓ **Une composante organisationnelle** : Des modes d'organisation territoriale structurent les relations entre les acteurs locaux et leurs interdépendances.
- ✓ **Une composante cognitive** : Particulièrement importante dans les pays en voie de développement où les capacités d'apprentissage des acteurs à modifier leur comportement, et ce en fonction des transformations de leur environnement.

François Ménard<sup>2</sup> a bien montré que la mesure d'un territoire varie selon les finalités et les outils utilisés. On distinguera quatre conceptions : **objective** (espace singulier et géographique), **instrumentale** (espace pertinent pour agir), **politique** (espace de légitimité et juridique), et **socialisante** (espace de mémoire et identitaire).

Des travaux ont montré la variation des positionnements et représentations des territoires selon le projet professionnel ou le projet de vie des acteurs. François Gerbaux<sup>3</sup> pose la question du positionnement et des modes d'intégration des jeunes sur le territoire où ils vivent et où exercent une activité. Il montre par exemple que le territoire des jeunes entrepreneurs ruraux se structure à la fois autour du local et des réseaux professionnels éloignés, leur territoire étant ici et ailleurs en même temps. Il oppose ce positionnement à celui des jeunes engagés dans une action alternative dont l'objet est celui d'une société autre et différente, et dont le territoire c'est ici et autrement.

De manière générale, l'impact du milieu en général, et du milieu innovateur en

---

<sup>1</sup>BOUGUERMOUH (Ahmed) : Territoires locaux, milieux et développement en Grande Kabylie. In Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales Insaniyat, N° 16, janvier -avril 2002.

<sup>2</sup> « Quelques réflexions et questions autour du rapport des politiques sociales et du MENARD (François), in territoire », Recherche sociale, n° 141, janvier-mars 1997.

<sup>3</sup> GERBAUX (François) : Le territoire des professionnels, In les territoires de l'insertion, insertion des jeunes en milieu rural et en milieu urbain, sous la coordination de GUERIN C et PEREZ J.A ; Harmattan, Paris, 1996.

particulier, sur le développement se situerait à plusieurs niveaux<sup>1</sup> :

- Il réduit l'incertitude des acteurs.
- Il suscite les formes d'apprentissage adaptées au développement local.
- Il modèle l'organisation territoriale.
- Il révèle l'existence de logiques alternatives de développement partant du territoire lui-même et capables de susciter les initiatives locales, générer de nouvelles entreprises, mettre en œuvre des dynamiques territoriales d'innovation.

De ce fait, le milieu représente un élément dominant au sein des dynamiques territoriales et l'apparente complexité du concept et des pratiques ne saurait exclure les territoires locaux des pays en voie de développement qui, tout autant que ceux des pays riches, s'appuient sur des milieux plus ou moins élaborés, plus ou moins innovateurs, plus ou moins producteurs de dynamiques. L'efficacité des milieux provient, bien entendu, de l'interpénétration de l'ensemble des facteurs composant le milieu territorial. Mais dans le cas des pays en voie de développement, certains éléments ont, malgré tout, tendance à prédominer : les aspects socioculturels et les conventions, les institutions et les modes de gouvernance, l'organisation territoriale.

De ce fait, nous pouvons conclure de ces différentes définitions que le territoire est tout d'abord une forme d'organisation inscrite dans l'espace et construite socialement par les acteurs locaux, économiques, sociaux et institutionnels. Il résulte, en d'autres termes, d'un processus non naturel et non permanent de coopération entre acteurs. En ce sens, le territoire n'est pas une simple portion de nation, voire de région, mais une dynamique de coordination d'acteurs à un moment donné, destiné à résoudre un (ou des) problème(s) productif(s) particulier(s) ou à réaliser un projet de développement collectif<sup>2</sup>.

Mais nous devons quand même ajouter les relations entre les acteurs d'un territoire ne se tissent pas uniquement en fonction des jeux d'intérêts, d'alliances stratégiques et de concurrence (relations marchandes). Lesdites relations sont également conditionnées par l'existence ou pas d'un système de valeur partagé correspondant à une sorte « d'institution

---

<sup>1</sup> Idem

<sup>2</sup> PECQUEUR B., 2001, « Gouvernance et régulation ; un retour sur la nature du territoire », Géographie, Economie, Société, vol. 3, n 2, p. 229-246.

invisible » qui viendrait normaliser les comportements, réduire les incertitudes et les risques de conflits entre les différents acteurs. Les proximités sont considérées comme des catalyseurs de création de ressources spécifiques du territoire comme pilier des mécanismes d'activation des ressources et des facilitateurs des rencontres productives<sup>1</sup>.

## 2- LES ENTREPRISES

Parmi les forces qui modélisent le territoire, les choix spatiaux et organisationnels des entreprises ont un poids significatif, c'est pour cela qu'une commune peut chercher à rééquilibrer la répartition spatiale des entreprises sur son territoire, en mettant en œuvre des politiques attractives pour attirer des entreprises qui tendent à se localiser ailleurs. La commune de ce fait, favorise son propre développement local et une répartition spatiale plus harmonieuse des entreprises<sup>2</sup> ; mais le développement d'une économie locale suppose que les entreprises trouvent facilement les moyens suffisants pour financer leurs projets.

L'entreprise intéresse la politique de développement à deux titres. D'une part, parce qu'elle est de plus en plus au centre des préoccupations des promoteurs des politiques de développement sur un territoire (au point d'en devenir souvent l'objet fétiche) ; mais surtout, parce qu'elle est en terrain privilégié d'expérimentation des effets du développement des systèmes sociaux qui la composent. Objet de nombreuses investigations, ces expériences ont été l'occasion d'un important travail de formalisation et de conceptualisation. De ce fait, « La vie de l'entreprise est si complexe et si intense en rapports stratégiques variés,, quelle construit une sorte de société, partiellement au moins, autonome et donc irréductible à une pure et entière domination de l'extérieur<sup>3</sup> »

Les entreprises ne sont souvent considérées que comme les bénéficiaires des politiques de développement local, elles en sont pourtant aussi des acteurs, car le départ d'une grande entreprise ne se fait pas dans l'indifférence locale<sup>4</sup>. En effet, dans la doctrine du développement par le haut, l'entreprise est conçue comme un outil d'aménagement du territoire. L'Etat avec sa politique globale du développement projette sur l'espace local une

---

<sup>1</sup> ARABI MEGHERBI (K). Op. Cité.

<sup>2</sup> TOURJANSKY-CABART (Laure) : Le développement économique local. Presse universitaire de France, Paris, 1996.

<sup>3</sup> TEISSERENC (P). Op. Cité.

<sup>4</sup> Idem.

logique économique et sociale uniforme, les spécificités locales sont mises à l'écart. Mais de nouvelles formes de développement sont apparues, notamment un développement par les acteurs locaux et l'exploitation des ressources locales qui se situent comme une alternative au modèle dominant, de ce fait, la création d'entreprises et leur promotion s'inscrivent dans une perspective de développement local.

L'application de la gestion de l'entreprise à celle du territoire pourrait être pertinente à condition que les responsables locaux se dotent de critères appropriés d'évaluation de leurs actions. Les risques d'une application mécanique du modèle de gestion de l'entreprise au territoire qui consistent à ne pas prendre en considération les spécificités de l'action publique, sont réelles et expliquent les dérives qu'ont connues nombre de collectivités locales qui se sont lancées ces dernières années dans un management de type stratégique<sup>1</sup>.

### **3- LES BANQUES**

L'intégration intersectorielle et territoriale de l'économie locale, la prise de conscience de la spécificité des ressources locales, la capacité à promouvoir des actions collectives et à investir dans la valorisation du patrimoine environnemental et paysager ont favorisé à la fois transmission des savoirs et des compétences au sein des entreprises et ont renforcé l'identité locale et le sens d'appartenance à une communauté<sup>2</sup>.

Ce processus doit beaucoup au rôle des banques qui ont toujours fait preuve d'un enracinement territorial. Les banques doivent garder un lien avec les entreprises et favoriser le drainage de l'épargne en direction des investissements productifs des entreprises présentes sur le territoire, ce qui a permis de remplir une des conditions nécessaires à l'avènement d'un processus de développement endogène et à la reproduction du système productif local<sup>3</sup>.

### **4- LES COLLECTIVITÉS LOCALES**

Une collectivité locale est une entité administrative, dotée d'une personnalité morale et juridique propre, d'une certaine autonomie (ou d'espaces de liberté contrôlée) dans le respect des droits de l'Etat, et d'un budget propre (autonomie financière), et qui est capable de

---

<sup>1</sup> TEISSERENC (P). Op. Cité.

<sup>2</sup> GAROFOLI (G) : La gouvernance du développement local dans les *Langhe*. In SILEM (A). Op. Cité.

<sup>3</sup> Idem.

prendre certaines décisions de nature réglementaire<sup>1</sup>. La principale fonction des collectivités locales est de servir de référence aux actions et aux investissements réalisés par les divers partenaires extérieurs, ainsi qu'une fonction de restructuration, de coordination, d'intégration des actions de développement. Le développement local concerne un territoire et l'ensemble des acteurs de ce territoire ; il nécessite une mobilisation des citoyens au plus près de leurs préoccupations. Ces missions entrent dans le rôle naturel des collectivités locales, mais pour pouvoir remplir cette mission, deux conditions préalables sont nécessaires<sup>2</sup>.

La première, c'est qu'elles doivent disposer des outils pour mobiliser, soutenir, agir à côté et en accompagnement des autres acteurs. Cela signifie qu'elles doivent disposer de compétences et de moyens d'ordre institutionnels très larges : on l'a vu, le développement économique ne peut se réduire à son seul volet économique. Le développement local est donc intimement lié à une large décentralisation et à une autonomie locale réelle.

La seconde, c'est qu'elles doivent disposer de la légitimité et de la confiance des citoyens. Pour cela, les autorités locales doivent mettre en place un fonctionnement démocratique participatif réel, une implication de toutes les forces locales, une participation active des citoyens dans les choix et la vie de la collectivité, en un mot favoriser la reconnaissance de tous les acteurs qui font vivre nos communautés locales par l'ensemble du système institutionnel. Ainsi, la démocratie locale et le développement local sont des notions indissociables.

L'ensemble des collectivités, des petites communes aux régions les plus puissantes, en passant par tous les échelons intermédiaires (éventuellement), s'est engagé dans le développement local, bien que la région reste souvent cantonnée dans le rôle de relais des initiatives de l'Etat, alors que les autres collectivités se sont montrées dynamiques. Les nouvelles communautés de villes et de communes ont une compétence déclarée en matière d'aménagement spatial et d'intervention économique, elles peuvent bénéficier en plus de la définition d'une fiscalité locale sur les entreprises à l'échelle intercommunale.

---

<sup>1</sup> BONFIGLIOLI (Angelo) : Gouvernance Décentralisée et Développement Local. Fonds d'Équipement des Nations Unies / Développement Local, janvier 2005.

<sup>2</sup> CASAGRANDE (Claude) : Le rôle des collectivités locales dans le développement local, L'exemple français. Décembre 2003.

## **5- LES ORGANISMES DE PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET TERRITORIAL**

On distingue principalement les chambres de commerce et de l'industrie ainsi que les offices de promotion des investissements :

### **5-1- LES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE**

Elles tiennent une place à part dans le développement économique local. Leur action est importante et proche de celle des collectivités locales avec qui elles sont parfois amenées à coopérer, elles jouissent d'une grande autonomie financière grâce à leurs recettes fiscales et parafiscales ; en plus, elles représentent directement les intérêts des entreprises. Les chambres de commerce et d'industrie ont un champ d'intervention très large mais qui, par beaucoup d'aspects, concerne de près ou de loin l'interventionnisme local.

### **5-2- L'OFFICE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS**

Il s'agit d'un organisme à vocation purement économique, il a pour missions de :

- Agir pour le compte des collectivités locales, dans l'étude et l'aménagement d'espaces fonciers industriels susceptibles de recevoir des investissements en application des instruments d'urbanisme et d'aménagement.
- Rétrocéder les terrains aux utilisateurs conformément aux délibérations du comité d'assistance de localisation et de promotion des investissements.
- Organiser, et animer les services communs à l'ensemble des opérations et réaliser les équipements correspondants.
- Prospector des investissements nationaux ou étrangers.
- Assister à la création des entreprises.
- Rechercher des financements, engager des relations d'affaire et d'échange avec les organismes étrangers et initier des rencontres et séminaires.

## **6- LES ÉLUS**

L'élu est un élément central dans toutes les structures et dans tous les systèmes, c'est lui par ses capacités, ses agissements, son savoir et sa volonté, qui détermine l'évolution 3à

l'échelle locale. Il doit jouer le rôle d'animateur, mener à bien l'opération depuis l'expression individuelle des besoins reconnus par l'ensemble de la population jusqu'à la mise en place des moyens de satisfaction. Face aux procédures de développement local plus précisément, le président de l'assemblée populaire communal doit présenter une certaine compétence, ce qui n'est pas toujours le cas. A cet effet, le maire doit recevoir une formation initiale lui permettant d'animer et de piloter le développement local dans la commune. Il est attendu de l'élu :

- Une grande conscience des besoins.
- Une lucidité sur les problèmes à résoudre, les intérêts et les stratégies à mettre en œuvre.
- La capacité à valoriser les partenaires (proposer et non imposer).
- Une bonne maîtrise sur tous les plans afin de créer les moyens de surmonter les difficultés nombreuses qui se présentent au niveau local.

Dans le cadre de projets locaux, il doit, bien sûr, y avoir concertation entre les élus et la population, mais les mécanismes de concertation ne vont pas toujours de soi dans les sociétés fortement hiérarchisées où tous les individus n'ont pas également accès à la parole. Les projets locaux sont également difficiles à mettre en place dans les pays où les débats politiques sont particulièrement tendus.

Reste que la vie quotidienne au niveau local, particulièrement au niveau rural, est souvent difficile à organiser. Le déplacement de certains élus, l'existence d'indemnités dans certains cas, leur inexistence dans d'autres, surtout pour les simples conseillers, pénalisent le bon fonctionnement des conseils communaux... dont le taux de présence aux séances est souvent faible. Les découpages territoriaux imposés au moment de la décentralisation ne sont pas pour rien dans cette affaire. Combien de villages se trouvent en effet aujourd'hui attachés à une commune dont le chef-lieu se situe à plusieurs heures de marche ? La plupart des pays qui ont dû procéder à la création d'échelons territoriaux qui n'existaient pas, regorgent d'exemples à ce propos<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> MATTEUDI (E). Op. Cité.

## 7- LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le partenariat direct avec la société civile a effectivement une histoire relativement ancienne. Elle trouve son origine dans la naissance d'organisations internationales caritatives à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle<sup>1</sup>. Elle a ensuite connu un processus d'accélération et de massification progressive à partir des années 1960, avec le développement de l'humanitaire et la création d'ONG cherchant à répondre à des catastrophes sanitaires liées à des conflits ou à des catastrophes naturelles.

Les ONG du développement sont nées à ce moment là ; et dans la foulée de celles engagées dans les combats humanitaires, elles ont, elles aussi, développé des projets indépendamment des États, à partir d'une approche de type communautaire, privilégiant le partenariat et l'action auprès des populations. Il y avait bien dans cette démarche, « le projet revendiqué » de ne pas s'associer aux pouvoirs publics pour agir. Ce qui comptait d'abord et avant tout, était l'action menée auprès des populations dans des domaines aussi diversifiés que l'eau, l'assainissement, l'éducation, la santé, la lutte contre la famine et la malnutrition, le logement, etc.

L'importance de la société civile, son émergence, son renforcement font qu'elle s'exprime de plus en plus sur le processus de la mondialisation. La société civile est le premier acteur et le principal instigateur du développement local. Ce concept très vaste, incluant le plus souvent des acteurs variés tels que les associations, les syndicats, les organisations d'employeurs et les médias. En effet, le développement local s'appuie sur une force endogène qui oppose au capitalisme dominant le potentiel local d'organisation. Mode alternatif de développement endogène et localisé, où l'on compte sur ses propres forces<sup>2</sup>. Ainsi, la stratégie d'ensemble consiste à rehausser la volonté et la capacité de la population locale à agir comme acteur principal dans son processus de développement, car ce sont les ressources humaines, des femmes et des hommes, qu'il faut mobiliser, conforter et former pour en faire une force dynamique de développement.

L'impulsion ne viendra pas de l'extérieur mais de l'intérieur et pour ce faire, un ensemble d'actions sera engagé pour mettre le territoire en état de se développer et dès lors, de

---

<sup>1</sup> Idem.

<sup>2</sup> PECQUEUR (Bernard). Op. Cité.

générer des initiatives créatrices de richesses et d'emplois<sup>1</sup>. Ainsi, au niveau territorial, dès lors qu'un opérateur mène un projet de développement, il se doit de le mener en ayant le souci d'impliquer la société civile et l'ensemble des acteurs locaux. Du fait du constat d'un certain nombre d'échecs, notamment liés au fait que les acteurs locaux n'étaient pas suffisamment impliqués dans l'identification des besoins et la conduite des projets qui devaient les concerner<sup>2</sup>.

## **8- LES INSTITUTIONS PUBLIQUES**

Le dynamisme local couvre tant la capacité d'initiative économique que la création culturelle et intellectuelle et que la capacité de construire un environnement naturel et bâti de qualité. Ce dynamisme local émergera progressivement de l'action d'organismes qui faciliteront la mobilisation, la concertation, les opportunités d'affaires, les projets, les priorités du développement de leur milieu. Il dépendra aussi, dans une certaine mesure, des ressources financières, techniques et humaines dont les organismes de développement local pourront disposer<sup>3</sup>. De ce fait, pour que les institutions publiques puissent devenir les promotrices actives d'innovation dans les stratégies et dans les actions de développement territorial, il leur faut agir sur deux niveaux : d'abord, au niveau administratif car les initiatives locales sont souvent freinées par des pouvoirs décisionnels trop centralisés. Ensuite, au niveau des finances publiques, en effet, les incitations d'ordre financier sont très importantes. Mais là où les institutions locales dépendent presque exclusivement des subventions allouées par le gouvernement, tout esprit d'entreprise chez les acteurs locaux est inhibé.

## **9- L'UNIVERSITÉ**

L'université est le milieu qui permet la formation et la recherche de formateurs et de cadres techniques indispensables au développement. Toute recherche portant sur le développement local suppose un travail conduit en coopération avec des équipes de recherche étrangères au territoire en question, afin d'apporter un point de vue plus objectif, différent de celui des habitants du territoire. Cela suppose l'élaboration d'un programme de recherche en commun dans le cadre de la coopération universitaire. La mise en œuvre de cette coopération

---

<sup>1</sup>VACHON (Bernard). Op. Cité.

<sup>2</sup>MATTEUDI (E). Op. Cité.

<sup>3</sup> VACHON (Bernard). Op. Cité.

implique la conclusion d'un accord qui permet de définir à court ou à moyen terme des objectifs bien déterminés et susceptibles d'évaluer les résultats obtenus. Ce sont ces accords qui permettent à l'université d'être un acteur principal du développement et qui peut assurer la continuité des relations avec l'extérieur pour être féconde. Pour tout processus de développement, la maîtrise de technologies importées et la capacité de les adapter aux spécificités locales sont très importantes.

## **10- LES COOPÉRATIVES**

Les coopératives partagent les mêmes valeurs de référence que le développement local et elles interviennent selon des principes d'action proches de ceux du développement local<sup>1</sup>. Elles constituent, pour ces deux raisons, un outil particulièrement utile du développement local. Et, au fil des ans, ces structures ont pris de l'importance dans le processus de développement, et ce grâce aux objectifs qu'elles se sont assignées et qui consistent en la création et le maintien d'emplois viables et la création de richesse dans le but d'améliorer la qualité de vie des travailleurs associés, de conférer de la dignité au travail humain, de permettre l'autogestion démocratique des travailleurs, et de promouvoir le développement des collectivités et le développement local<sup>2</sup>.

La villagisation visait officiellement à faciliter l'accès de la population aux services de première nécessité comme la santé, l'éducation, l'adduction d'eau, les transports et les réseaux de communication, et à modifier les modèles les plus diffus d'installation rurale qui étaient caractérisés par la dispersion des habitations<sup>3</sup>.

Les coopératives les plus efficaces se trouvent dans des communautés où la présence d'associations traditionnelles était particulièrement active<sup>4</sup>.

Il existe une autre forme de coopérative tout aussi importante sinon plus importante, il s'agit des banques coopératives. En effet, financer le développement local implique la

---

<sup>1</sup> DRAPERI (Jean François) : Coopération et développement local. In Entrepreneurs et PME, approches algéro-françaises, Ed- Harmattan, 2004.

<sup>2</sup> Rapport de l'Organisation internationale des Coopératives de Production Industrielle, d'Artisanat et de Services, le 23 septembre 2005.

<sup>3</sup> TOMMASOLI (M) : Le développement participatif : Analyse sociale et logiques de planification. Edition Karthala, Paris, 2001.

<sup>4</sup> Idem.

recherche de fonds pour mettre en place des stratégies et pour réaliser des projets locaux, des fonds qui ne sont pas toujours publics, mais aussi privés. Ces derniers peuvent provenir des banques mutualistes et coopératives qui ont une vocation explicite à soutenir le développement local, car cela correspond à leur mission statutaire. Selon un rapport de 2005 du Groupement européen des banques coopératives (GEBC) : «*Les banques coopératives contribuent activement à la croissance économique et à la création d'emplois, en particulier par la solidité de leur business model et leur soutien aux différents agents économiques, notamment les PME* »<sup>1</sup>.

## **11- LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES (ONG)**

Évoquons aussi le rôle central de la participation au sein des ONG, qui à partir des années 1999-2000 est devenue un véritable mot d'ordre pour tous les opérateurs.

La prolifération des Organisations Non Gouvernementales en tant qu'acteurs de développement, nous prouve clairement qu'elles ont des relations avec leurs espaces, et qu'elles ne sont pas indifférentes quant aux problèmes sociaux et environnementaux (chômage, infrastructures de base dans le milieu rural et à la périphérie des villes, santé, éducation, sécheresse, désertification, ...) que subissent les populations des pays dans lesquels elles sont installées.

Les ONG constituent actuellement le pivot des stratégies visant les grands domaines de développement, de la protection des ressources naturelles et des équipements socio-économiques, surtout dans le domaine rural. Elles sont présentes dans les projets d'eau potable, d'irrigation, d'électrification, d'accès à l'éducation de base, d'aménagement des bassins versants, d'aménagement des routes rurales, de mise en valeur des zones d'agriculture pluviales et de protection des sites d'intérêt biologique. Dans les villes, les stratégies des ONG visent davantage le renforcement des capacités des acteurs locaux par des formations, l'initiation et la sensibilisation aux problèmes environnementaux et de développement<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup>OCDE : Le financement du développement local : Comprendre le rôle des banques mutualistes et coopératives. Rapport 2007.

<sup>2</sup>SIDI HIDA (Bouchra) : Les ONG de développement. Logiques d'acteurs et stratégies de développement. Le cas du Maroc. In Population, genre et lutte contre la pauvreté. Vol 3, INSEA/FNUAP, Rabat, 2000.

## 12- LES ASSOCIATIONS LOCALES

Le mouvement associatif représente un cadre d'expression pour les savoirs faire et les dynamismes locaux, qu'il constitue un lieu d'échanges et de propositions, qu'il permet de fédérer des potentialités éparses, qu'il permet même de relayer les pouvoirs publics dans la gestion ou la prise en charge de créneaux ou secteurs socio-économique ignorés ou marginalisés au niveau de l'Etat, par exemple, en associant PME et PMI, investisseurs individuels et multi compétences afin de :

- Rassembler les générations (expériences, volontés, compétences, épargne individuelle) autour des PME locales créatrices d'emplois.
- Aider les PME sélectionnées à réaliser leurs potentiels de croissance et de création d'emplois.
- Provoquer la création d'emplois locaux en orientant l'épargne individuelle de proximité vers ces entreprises locales sélectionnées.
- Permettre aux particuliers, soucieux de participer au développement local, d'investir personnellement et directement dans une ou plusieurs entreprises.
- Aider les retraités, chômeurs (cadres, salariés ou ouvriers) et jeunes (diplômés ou non) à s'insérer dans les PME locales.

Chaque association obéit à des caractéristiques propres de moment, de lieu et de milieu, à des modalités propres d'investissement social. Chacune a sa spécialité, sa durée et sa personnalité. Il n'ya pas d'association sans local, si le groupe fait le local, le local consolide le groupe. Au service des activités les plus diverses et les plus hétérogènes, économiques et ludiques. Aussi variées et quelques fois concurrentes soient-elles, les associations ont en commun un même dispositif, une même technique et une même pédagogie<sup>1</sup>. Les associations relèvent de ce qu'on appelle la sphère solidaire dont la caractéristique est de réinsérer l'activité économique dans des liens sociaux<sup>2</sup>. Leur doctrine est basée sur le fait que le développement ne correspond pas seulement à la progression exponentielle des biens et des services produits mais doit aussi permettre la prise en compte des besoins immatériels, sociaux, culturels et psychologiques des personnes considérées à l'échelle de leur lieu de vie. Bien sûr, la vie associative suppose l'existence de liens de confiance fondée sur la proximité

---

<sup>1</sup>CARLIER (Omar) et MAROUF (Nadir) : Espaces maghrébins : La force du local ? Ed- Harmattan, Paris, 1995.

<sup>2</sup> MARECHAL (Jean Paul) : Humaniser l'économie. Desclée de Brouwer, 2000.

territoriale et un engagement durable.

Il est vrai qu'il existe de nombreux acteurs dans le processus de développement local, mais ils sont tous liés par trois caractéristiques soulignées par **B. Pecqueur** et qui font le consensus parmi les auteurs et les acteurs <sup>1</sup>:

- Le développement local est d'abord un processus qui s'inscrit dans un temps long.
- C'est aussi une démarche caractérisée par le volontarisme de ses acteurs qui s'inspire d'une vision du développement du territoire et se traduit dans une politique publique locale.
- C'est enfin une méthode d'action qui trouve ses applications dans l'observation permanente du territoire et du jeu de ses acteurs, et dans la coordination des acteurs.

De ce fait, nous pouvons conclure que les associations peuvent contribuer à la création de petites entreprises. Cette source de financement pourrait même être un facteur facilitant la réalisation de futurs investissements, notamment l'extension de l'entreprise par l'achat de nouvelles machines ou de nouveaux locaux. Elle peut aussi représenter un complément financier non négligeable apporté à un ou plusieurs entrepreneurs, par un ou plusieurs investisseurs extérieurs à la filière. L'association peut également être réalisée entre un chef d'entreprise et un ou plusieurs ouvriers. Elle peut, par ailleurs, être effectuée entre un ou plusieurs ouvriers et un ou plusieurs investisseurs extérieurs à la filière. Enfin, l'association peut avoir lieu entre deux ou plusieurs ouvriers désirant se mettre à leur propre compte<sup>2</sup>. Ainsi, l'existence de réseaux locaux de solidarité n'est pas étrangère à la création de nombreuses entreprises et à leur développement. En effet, grâce au tissu associatif qui se crée en leur sein, ces réseaux facilitent la mobilisation du capital technique et financier, ainsi que des ressources en main-d'œuvre nécessaires au lancement des projets<sup>3</sup>.

Après avoir présenté tous ces acteurs, nous ne pouvons nier qu'il y'a un ensemble d'interactions entre eux que nous pouvons présenter comme suit :

---

<sup>1</sup> PECQUEUR (B) : Le développement local : mode ou modèle. Syros, Paris, 1992.

<sup>2</sup> FERGUÈNE A., 1996, « L'industrialisation à petite échelle : une nouvelle approche du développement au Sud », Région et Développement, n° 03, p. 85-115

<sup>3</sup> BANAT (R) : Construction territoriale et développement local : L'exemple d'Alep en Syrie. In Revue d'économie régionale et urbaine, n°4, 2009.

- ✓ **Les instructions et infrastructures nationales** : les normes et règles de vie en société, comment les individus se socialisent par l'école, la famille, le travail, la structure des services publics.
- ✓ **Les lieux** : les terres agricoles, les paysages urbains, les industries, les caractéristiques de l'habitat (regroupé ou dispersé, lieux inoccupés), leur attractivité, leur image, leur espace vécu comme porteurs d'identités.
- ✓ **Les gens** : la population environnante : ceux qui travaillent, les chômeurs, les nouveaux installés, les scolaires, les leaders.... Puis, leur dynamique, le soutien des décideurs institutionnels et politiques aux projets et aux initiatives, leurs ressources technique et compétences, leurs coopérations, leurs solidarités, leurs innovations.
- ✓ **Les pouvoirs en place** : politiques, institutionnels, associatifs, privés, groupes de pression. Les prises de décision, les enjeux et les alliances.
- ✓ **La production** : par secteurs, les caractéristiques des ETS, le travail des habitants, les services. La compétitivité économique et l'accès aux marchés des produits, la coordination des activités et des emplois existants, les situations de chômage.
- ✓ **Les modes de vie** : l'organisation des loisirs sur le territoire, fêtes, sociabilité, systèmes de valeurs et d'appartenance, identité territoriale et patrimoine.
- ✓ **L'argent** : les crédits, les revenus, les patrimoines, leur distribution, les propriétés et leurs intérêts particuliers.
- ✓ **L'avenir** : des projets locaux sur le territoire, fonction de la régulation des autres éléments.

## 12- LA DIASPORA

La question des migrations internationales et du développement est plus que d'actualité ; les pays et les organisations internationales perçoivent de plus en plus les migrations comme un phénomène susceptible d'avoir des retombées positives considérables sur le développement, à travers les envois de fonds effectués par les migrants vers leur pays d'origine<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Selon l'OCDE, les envois seraient en 2012 de 400 milliards de dollars.

Diaspora » signifie « dispersion », c'est un mot qui vient du grec *sporo* qui veut dire graine ou de *speira* signifiant semer. À l'origine, le terme était utilisé pour désigner la dispersion des établissements helléniques autour de la Méditerranée depuis des temps anciens<sup>1</sup>. La notion de diaspora désignait précisément la migration des savants grecs expatriés et diffusant à travers le monde la culture hellénique. Dans la tradition biblique, le terme a ensuite été utilisé pour désigner la « dispersion des Juifs » et enfin parler des peuples ne disposant plus de territoire national autonome, comme les Palestiniens ou les Kurdes. Mais depuis les années 80, la géographie a eu recours à la notion de diaspora pour nommer les communautés nationales migrantes en interaction entre elles et avec le pays d'origine. Cette définition met ainsi l'accent sur la territorialité particulière de cette forme d'organisation sociale qu'est la diaspora. Enfin, la diaspora se caractérise fondamentalement par l'existence de réseaux.

Les populations en diasporas se caractérisent par trois attributs essentiels : « *liens maintenus avec les villes, régions, nations, traversées par les leurs, complémentarité morphologique, économique rapide avec les sociétés d'accueil, apparition concurrente dans les dispositifs collectifs d'action politique, sociale, culturelle et économique. Il existe un rapport avec l'espace d'origine, une multiplicité des rapports à l'espace avec ceux que l'on reconnaît comme les siens* »<sup>2</sup>. De manière générale, on met en évidence trois grands secteurs dans lesquels s'opère l'interaction entre diaspora et pays d'origine : le secteur du développement local, le secteur des affaires et le secteur de la science et de la technologie. Parfois, les africains de la diaspora s'organisent de façon formelle dans des associations pour œuvrer, en partenariat avec les compatriotes demeurés au pays, à la réalisation de projets de développement sur leur terre d'origine. De fait, leurs interventions ont permis de doter des villages entiers d'infrastructures de base (écoles, dispensaires, centres de santé, silos de stockage de céréales, aménagement de périmètres irrigués, constitution de banques céréalières, réseaux d'eau potable et assainissement, etc.). Les diasporas participent également à des activités d'économie sociale : développement de micro-financement, de transports, de coopératives dans divers secteurs, etc.

Certes, il existe plusieurs diasporas disséminées aux quatre coins du monde, mais la

---

<sup>1</sup>ASSOGBA (Yao) : Diaspora, mondialisation et développement de l'Afrique. Département de travail social Université du Québec en Outaouais, 10 juin 2008. [www.erudit.org](http://www.erudit.org)

<sup>2</sup>ARAB (Chadia) : Migration de jeunes marocains : L'exemple des de la circulation migratoire des Aït-Ayad à travers l'espace euro-méditerranéen. Deuxième rencontre Jeunes et société en Europe et autour de la Méditerranée, Marseille, octobre 2005.

plus puissante reste la diaspora chinoise, pour cette raison que dans chaque pays, les chinois sont aux commandes de grands groupes et de conglomérats dont la structure est familiale<sup>1</sup>. Bien que les chinois de la diaspora restent discrets, leur poids économique est énorme : entre 200 et 500 milliards de dollars, grâce à 36 millions d'émigrés et à leurs descendants<sup>2</sup>, mais si on inclut dans cette population les chinois de Hong Kong et de Taiwan, l'effectif s'élèverait alors à 55 millions. La répartition géographique de la diaspora chinoise se caractérise à la fois par une très large dispersion dans le monde et par une énorme concentration en Asie du Sud-Est. On en trouve dans pratiquement toutes les grandes villes du monde : 320 000 personnes à New York, 245 000 à Los Angeles, 143 000 à Toronto et 109 000 à Vancouver. Dans ces deux dernières villes, l'immobilier a flambé sous la pression de la diaspora chinoise qui y a effectué plus de 5 milliards de dollars d'investissements en 3 ans. Cependant, l'essentiel des membres de la diaspora chinoise se fixe dans les pays de l'ASEAN (Indonésie, Thaïlande, Singapour, Malaisie, Philippines, Viêt Nam, Laos, Birmanie, Cambodge, Brunei) où ils détiennent une bonne partie de l'économie de ces pays.

Bien sûr, il existe d'autres diasporas tout aussi puissantes, nous pouvons citer notamment la diaspora juive. Les juifs sont disséminés aux quatre coins du monde, mais le plus grand nombre sont installés aux Etats-Unis. En effet, selon l'Institut du Congrès juif mondial, il y a 5,6 millions de juifs aux Etats-Unis (la France vient au second rang, avec 600 000 environ). La diaspora juive a réussi à établir dans ce pays ce qu'on appelle « *Israel Public Affairs Committee*, plus connu par son sigle AIPAC »<sup>3</sup>. Cette organisation avec la collaboration du congrès américain a réussi de nombreuses réalisations, nous pouvons en citer :

- ✓ 2,9 milliards de dollars en aide à Israël, incluant les fonds pour lutter contre le terrorisme. \*500 millions de dollars pour des fonds destinés à la défense israélienne.
- ✓ 70 millions de dollars pour les nouveaux immigrants venant de l'ancienne URSS.

---

<sup>1</sup>PICQUART (Pierre) : L'empire chinois : Histoire et actualité de la diaspora chinoise Mieux comprendre la Chine, futur n° 01 mondial. Éditions FAVRE, 2004.

<sup>2</sup> Idem.

<sup>3</sup>BOYARIN (Daniel) et BOYARIN (Jonathan) : Pouvoirs de diaspora ; Essai sur la pertinence juive. Edition Cerf, 2007.

## **Conclusion au chapitre 04**

On ne peut non plus passer à côté de la diaspora arménienne, plus de la moitié des 9 à 10 millions d'arméniens vivent aujourd'hui hors des frontières de la République d'Arménie.

Si la dispersion dans l'espace de ce peuple est ancienne (elle a débuté avec les invasions turco-mongoles au Moyen Age), la grande diaspora est un phénomène récent : ce sont les arméniens de l'Empire ottoman, survivants du génocide de 1915 qui la forment, quand disparaît la perspective d'un rapatriement des réfugiés de l'empire ottoman au début des années 1920 (signature du traité de Lausanne). Outre les 50 000 arméniens environ vivant encore actuellement en Turquie, la diaspora se répartit désormais entre l'ex-URSS (Russie, Géorgie, Ukraine, Asie centrale) et une diaspora extérieure éparpillée sur les cinq continents en une cinquantaine de communautés.

Trois zones géographiques rassemblent les plus importantes : l'Amérique du Nord (environ 1 250 000), suivie de l'Europe occidentale (dont près de 500 000 en France), et du Proche et Moyen-Orient (400 à 500 000)<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> LESAGE (Sylvain) : Les diasporas arméniennes d'hier et d'aujourd'hui. In revue Calenda, juin 2007.

## **Chapitre 5 :**

### **Les stratégies du développement local et territorial**

## **Introduction au chapitre 05**

Il existe plusieurs outils et stratégies du développement local, nous essayerons ici de vous présenter ceux qui nous semblent être les plus pertinents.

Pour favoriser le développement local, notamment en zones défavorisées, les stratégies s'appuient sur les éléments suivants :

### **1- LA MOBILISATION DES RESSOURCES DISPONIBLES**

Les ressources disponibles réfèrent à l'ensemble des moyens dont disposent, au départ, les responsables de la stratégie et qu'ils entendent mettre au service du projet de développement local intégré, auxquels viendront s'ajouter des moyens complémentaires construits ou transférés de l'extérieur. Cinq grands types de moyens existent ;

### **2- L'EXPERTISE DES RESPONSABLES**

Le savoir, le savoir-faire et le savoir transmettre des professionnels et des membres du conseil d'administration.

### **3- LES RESSOURCES SOCIALES**

Les organismes présents dans le milieu, les diverses compétences et talents de la population, ses réseaux de relations et sa conscientisation.

### **4- LES RESSOURCES NATURELLES ET PATRIMONIALES**

Les potentialités naturelles et le patrimoine culturel du milieu susceptible de se traduire en activités économiques. Ou de support à des activités récréatives ou culturelles.

### **5- LES RESSOURCES FINANCIÈRES**

Outre le financement provenant des institutions bancaires, de programmes gouvernementaux ou de structures de solidarité, il y a l'épargne personnelle qui représente bien souvent des montants appréciables et qui, à titre de capital de risque, peut être un levier important dans le démarrage de nouvelles entreprises.

## 6- LES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Il y a les technologies présentes dans le milieu, mais aussi celles disponibles ailleurs que l'on peut transférer. Les stratégies de développement doivent être ouvertes aux transferts de technologies. Divers moyens seront mobilisés pour assurer la connaissance et l'appropriation de ces technologies.

Pour ce qui est de la participation des pouvoirs publics, quatre champs d'activités leur sont réservés, à savoir <sup>1</sup>:

- Les politiques publiques relatives aux formations offertes aux populations et aux travailleurs dans le but de rehausser leur volonté et leur capacité d'agir tout autant que leurs qualifications professionnelles.
- Les politiques publiques relatives au réseau de services conçus en tant que support logistique aux initiatives locales de création d'emplois.
- Les politiques publiques relatives à la création ou à l'adaptation des structures et des instruments financiers dans le but d'assurer aux entreprises locales une viabilité économique.
- Les politiques publiques relatives aux investissements à caractère structurant pour rehausser la capacité attractive et de rétention d'un milieu auprès des entreprises, des services, des travailleurs et de la population en général.

Au total la stratégie globale de développement local doit intégrer des logiques spatiales et sectorielles et définir les conditions du développement local, notamment la création d'un environnement porteur et les formes de mobilisation des énergies et des ressources.

D'un point de vue opérationnel, le développement local s'appuie sur des méthodes qui mobilisent généralement trois principaux éléments :

- L'élaboration d'outils de production d'informations et de connaissances afin d'identifier les ressources du territoire et ce en pratiquant le diagnostic des territoires.
- La mise en place d'outils de concertation, de mobilisation et de coopération

---

<sup>1</sup> VACHON (Bernard). Op. Cité.

entre acteurs visant à valoriser les ressources en question et, si nécessaire, à en développer de nouvelles, par exemple à travers des forums et la mise en place de groupes de travail.

- L'élaboration et la mise en œuvre de projets grâce à un système plus ou moins formalisé de gestion et de prise de décisions.

Le développement local consiste en une transaction de proximité entre des hommes et leurs ressources, de ce fait, les stratégies doivent prendre en considération cette transaction qui passe par trois niveaux qui sont comme suit<sup>1</sup> :

- **La régulation politique**, qui envisage le développement local sous l'angle de la décentralisation et des politiques d'emploi, puis des valeurs de la concertation et de la démocratie.
- **La planification économique** et la création de ressources qui la circonscrit sur un territoire géographique qui fait lien entre des acteurs, des secteurs industriels et une économie régionale. Elle se trouve dans l'expression maintes fois avancée de ressources locales. En ce sens, le développement local est la capacité à repenser un lien, un territoire, comme un terroir, à ré envisager ses potentialités en tenant compte à la fois des progrès technologiques et des ressources des habitants des lieux. C'est un mode de valorisation du territoire qui reconnaît l'ensemble de ses valeurs dans la diversité, sans gaspillage et sans surexploitation. C'est la promotion d'une gestion écologique d'un espace par ses habitants, appelée aussi éco développement.
- **L'intervention sociologique**, qui considère le développement local comme un système d'action et de création institutionnelle, voire d'identités communautaires faisant appel à une économie solidaire sur un milieu support.

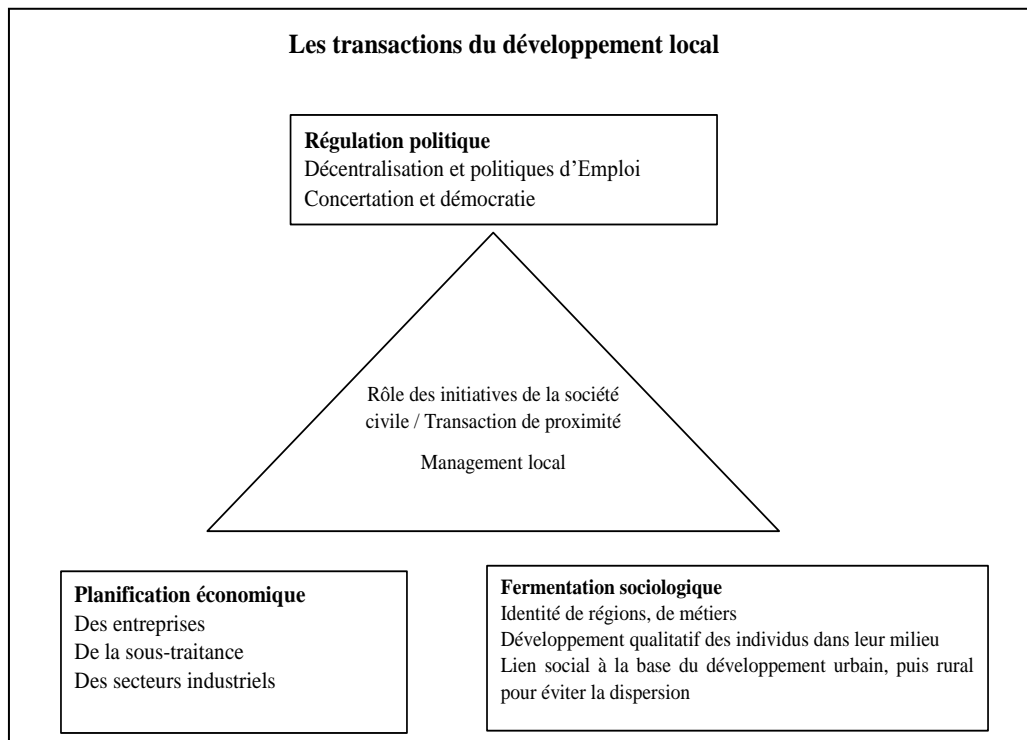
Une dimension identitaire et culturelle. Le local c'est aussi le pays, le lieu de la culture retrouvée ou trouvée. L'endroit d'où l'on est, que l'on sait reconnaître et où l'on est reconnu. Le développement est rendu possible car le lieu est singulier, rendu spécifique et différent par l'histoire qui lui est propre, par les valeurs et les savoir-faire qui lui sont attachés, par l'existence d'une communauté qui fonde sa solidarité parfois sur un passé, souvent sur un

---

<sup>1</sup>DENIEUIL (Pierre-Noël) : Introduction aux théories et à quelques pratiques du développement local et territorial. Analyse et synthèse bibliographique en écho au séminaire de Tanger, 25-27 novembre 1999, Bureau international du travail, Genève.

projet commun. Le local c'est le territoire que définit, marque, voire maîtrise, un groupe social, une communauté, une société locale<sup>1</sup>.

### Schéma 1 : Les niveaux de transaction du développement local et territorial :



**Source :** DENIEUIL (Pierre-Noël) : Introduction aux théories et à quelques pratiques du développement local et territorial. Analyse et synthèse bibliographique en écho au séminaire de Tanger, 25-27 novembre 1999, Bureau international du travail, Genève.

### Conclusion au chapitre

Le développement local est une approche qui a fait et qui continue de faire ses preuves dans des contextes de marginalisation et d'exclusion qui affectent des pans entiers de nos sociétés. Il s'agit de ce fait d'un processus de transformation socio-économique et culturelle opéré sur un espace en vue d'y promouvoir le mieux-être. Cette transformation doit être le fruit d'un projet collectif négocié entre toutes les composantes de la population à laquelle incombe la mise en œuvre du projet. Plus qu'un discours ou une politique, le développement local est une pratique.

## **Chapitre 6 :**

### **Les outils du développement local et territorial**

## Introduction au chapitre 06

Il existe plusieurs outils qui peuvent aider le développement local à émerger et à s'épanouir, à savoir ; le fonds de développement local, le fonds d'équipement des nations unies, l'agence pour le développement local et territorial, et enfin la diaspora.

### 1- LES FONDS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (FDL)

Il s'agit de dispositifs de proximité mis en œuvre dans les programmes d'appui au développement local. Ces fonds sont un outil d'investissement (infrastructure, équipements et aménagements). Ils ont pour objectifs de<sup>1</sup> :

- Mobiliser plus efficacement les ressources financières locales, associer ces ressources à celles des bailleurs de fonds afin de proposer un outil financier approprié aux projets des acteurs locaux.
- Réaliser au meilleur coût des investissements de proximité.
- Transférer à des décideurs locaux socialement reconnus l'ensemble des responsabilités liées à la fonction de financement du développement.

Les FDL sont mis en œuvre par un comité d'octroi siégeant en général au niveau d'un groupe de villages ou même d'un département. Ce comité d'octroi réunit un ensemble d'acteurs paysans, représentants mandatés par leur village pour examiner, selon certains critères préalablement discutés collectivement et selon les grilles ou codes de financement qui fixent le montant de la participation financière locale, les requêtes présentées par des promoteurs locaux, généralement des individus et groupes issus de ces mêmes villages. Les projets pris en charge par ce fonds sont variés, ils peuvent être d'ordre économique ou social, puisqu'il prend en compte avant tout les besoins exprimés par les villageois, que cela soit des infrastructures éducatives, des équipements agricoles et hydrauliques...

Le fonds de développement local joue un rôle prépondérant dans l'émergence et l'épanouissement du concept de développement local, mais sa mise en place nécessite une phase de préparation du terrain culturel et social, ainsi que de l'environnement institutionnel.

---

<sup>1</sup>BOURREAU (Jean-Michel) : Les fonds de développement local : un financement pédagogique et citoyen. Association Française des Volontaires du Progrès, 2000.

Il s'agit en effet de tenir aux villageois et aux autres administrations, un discours de responsabilisation, afin de les inciter à accepter puis à s'engager dans ce programme.

## **2- LE FONDS D'ÉQUIPEMENT DES NATIONS UNIES (FENU)**

Ce fonds est particulièrement bien placé pour aider les collectivités territoriales, chacune par rapport à son potentiel, et ce en renforçant les capacités locales et en encourageant les réformes institutionnelles. En effet, il a une identité précise au sein des agences internationales de développement<sup>1</sup> : quarante ans d'expérience de travail dans les pays pauvres, une structure légère et flexible, et une grande capacité d'allier assistance technique et financements dans le cadre d'expériences pilotes, ayant un impact direct sur les politiques de développement.

Une partie importante de la stratégie du FENU/Unité de développement local consiste à créer un partenariat avec les collectivités territoriales, les autorités locales, les organisations communautaires, la société civile et le secteur privé. Cette stratégie implique aussi la promotion des réformes politiques et institutionnelles plus larges, pour permettre la délégation de pouvoir et le transfert de ressources financières à des collectivités territoriales plus efficaces et responsables.

L'instrument stratégique principal du FENU, à savoir le Programme de Développement Local (PDL), combine de manière flexible et cohérente assistance technique et appui aux budgets des collectivités territoriales, en vue de :

- Piloter des expériences novatrices au niveau local.
- Fournir une assistance technique appropriée en matière de changement institutionnel au niveau local.
- Donner aux acteurs institutionnels locaux la responsabilité de gérer des ressources financières, pour financer le développement local et établir le cadre de mécanismes de transferts fiscaux.
- Utiliser les leçons apprises par les démarches pilotes pour promouvoir des réformes en matière de politiques de décentralisation et de gouvernance locale.

---

<sup>1</sup> Nations Unies : Investir dans des infrastructures et des services en faveur des pauvres. Rapport 2005.

- Contribuer à la réduction de la pauvreté, par une meilleure fourniture d'infrastructures, de services sociaux et de pratiques durables de gestion des ressources naturelles.

Actuellement, en collaboration avec le PNUD et d'autres partenaires, le FENU appuie une vingtaine de PDL, essentiellement dans des pays d'Afrique et d'Asie. Une population d'environ 25 à 30 millions de personnes bénéficie de ce programme, qui a une valeur totale d'environ 160 millions de dollars<sup>1</sup>.

### **3- L'AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET TERRITORIAL**

Ces agences ont émergé à la fin des années 1990. Nous pouvons résumer les prérogatives de l'agence pour le développement comme suit :

- Réunir l'ensemble des acteurs locaux dans un partenariat de développement local.
- Initier et animer ce partenariat qui associe les pouvoirs publics, les secteurs privés et associatifs sur le territoire de la commune ou des communes associées.
- Identifier la nature des besoins et des potentialités locales en tenant compte des aspects économiques de la création d'emplois.
- Déterminer, dans le plan d'actions, les objectifs prioritaires et mettre en œuvre ceux-ci.
- Susciter et coordonner les actions partenariales définies dans le plan d'action.
- Utiliser prioritairement les ressources et le savoir faire en vue de développer les capacités d'entreprises du territoire communal et de maintenir ou développer l'emploi durable.
- Participer au réseau des ADL afin de contribuer aux échanges de connaissances et de bonnes pratiques acquises et appliquer celles-ci sur le territoire communal.
- Articuler le développement local avec les autres outils et organes de développement territorial de niveaux communal, intercommunal, provincial, régional.

Les outils au service du développement local doivent répondre aux exigences suivantes<sup>2</sup> :

---

<sup>1</sup> Nations Unies : Investir dans des infrastructures et des services en faveur des pauvres. Rapport 2005.

<sup>2</sup> TEISSERENC (P). Op. Cité.

- Le développement local a besoin de lieux débats proches des instances de décision. Certains de ces outils doivent contribuer activement à l'animation d'un tel débat et à la clarté des décisions.
- Dans la mesure où les politiques locales de développement cherchent à prendre en compte la complexité des situations d'un territoire, certains de ces outils doivent impérativement permettre l'appréhension globale de ces situations et en faciliter le diagnostic.
- L'action locale tirant une bonne partie de sa légitimité des effets qu'elle produit, certains de ces outils doivent permettre d'apprécier l'efficacité de cette action au prorata des objectifs particuliers qu'elle poursuit.
- En tant qu'instruments d'un développement qui interpelle les relations entre le territoire et son environnement, certains de ces outils doivent enfin aider à prendre en compte les évolutions de cet environnement dans la gestion des actions.

#### **4- LES ENVOIS DE FONDS DES EMIGRES**

Les envois de fonds des émigrés ont d'importants impacts sur la vie économique et sociale, nous pouvons présenter les exemples suivants :

##### **4-1- IMPACT SUR LA STIMULATION DES SECTEURS PRODUCTIFS**

Les nouveaux besoins exprimés par les récepteurs d'envois de fonds, constituent dans de nombreux pays, un soutien à l'activité économique traditionnelle. Plusieurs secteurs, notamment celui de la construction et le petit commerce, bénéficient de l'argent qui arrive de l'extérieur. Au Ghana, environ 30 % des envois sont investis dans des actifs (terrains, bâtiments...)¹. A tout prendre, même si cet argent est utilisé pour la consommation, celle-ci peut stimuler les secteurs productifs. Une étude du FIDA² effectuée dans quelques pays récepteurs de fonds importants de leurs émigrés, notamment le Mexique, a démontré l'existence d'un effet multiplicateur des dépenses, et a conclu que chaque dollar dépensé produit 1,85 dollar d'activités économiques supplémentaires. Par exemple, la construction

---

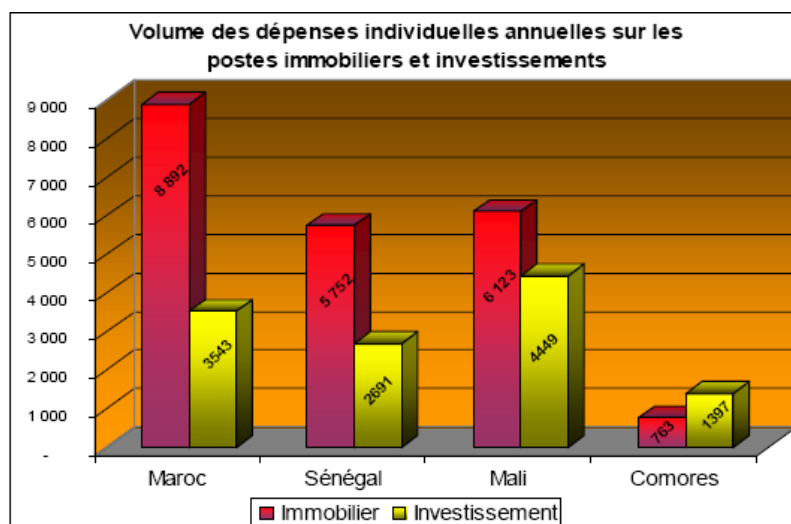
¹ROCHER (Emmanuel) et PELLETIER (Adeline) : Les transferts de revenus des migrants : Quel impact sur le développement économique et financier des pays d'Afrique subsaharienne ? Bulletin de la Banque de France, N° 173, Mai-juin 2008.

²FIDA : Travailleurs migrants et envois de fonds. Flux mondiaux de fonds envoyés vers les pays en développement et en transition. Rapport 2007.

d'une maison nécessite du béton et autres matériaux de construction, ce qui se répercute directement sur l'économie régionale et engendre une création d'emplois. Une étude du Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM)<sup>1</sup>, montre que les envois de fonds ont joué un rôle essentiel dans la capitalisation d'entreprises appartenant aux émigrés ; par exemple 31 % des émigrés enquêtés à Guadalajara (Mexique) ont utilisé leurs économies faites aux Etats-Unis pour mettre sur pied un *business*, une autre enquête sur la même ville, situe le chiffre à 21 %. Une étude menée sur trois communes rurales toujours au Mexique, montre que 61 % des entreprises ont été fondées grâce à l'épargne acquise aux Etats-Unis.

Le développement du secteur de la construction grâce aux envois de fonds des émigrés a également été observé en Albanie où un quart du parc immobilier érigé entre 1991 et 2001, est la propriété d'émigrés<sup>2</sup>. Ces envois ont aussi permis le démarrage de 200 entreprises, dont la majorité s'est spécialisée dans la propriété immobilière (60 % des nouveaux appartements ont été financés grâce aux transferts de fonds)<sup>3</sup> ainsi que dans l'acquisition de terres agricoles.

**Figure 1 : Volume des dépenses individuelles annuelles dans le cadre de l'investissement et de l'immobilier**



S

**Source :** Banque Africaine du Développement : Les transferts de fonds des migrants, un enjeu du développement : Les Comores, Mali, Maroc, Sénégal. Rapport Octobre 2007.

<sup>1</sup>Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM) : Le corridor États-Unis/Mexique. Fiche synthèse sur les transferts de fonds, avril 2008.

<sup>2</sup>SFM (Swiss Forum for migration and population studies) : Les transferts de fonds des migrants albanais, 2006.

<sup>3</sup>Idem.

Le Maroc est un exemple tout aussi éloquent en termes de stimulation des secteurs productifs grâce aux envois d'une émigration forte de quelques 3,3 millions de personnes, soit presque 10 % de la population totale du pays.

En 2006, les transferts ont atteint 6 milliards de dollars, soit 8,25 % du PIB, 50,2 % du déficit commercial, 190,9 % des IDE, plus de cinq fois l'aide publique au développement<sup>1</sup>. Les transferts constituent aujourd'hui la deuxième source de devises pour le pays, derrière le tourisme. Ils constituent aussi le quart des dépôts bancaires (87,8 milliards de dirhams en 2005). Plus de la moitié des comptes à vue avec 51 % et 42 % des comptes à termes sont détenus par des émigrés.

Les émigrés marocains sont souvent organisés en associations. L'association « Migrations et Développement », créée en 1986 par des salariés marocains résidant en France, est d'abord intervenue dans les villages d'origine des migrants, dans le domaine des infrastructures (électrification rurale, irrigation, écoles, dispensaires, adductions d'eau potable). A partir des années 2000, elle s'oriente vers le soutien aux activités économiques : aides aux agriculteurs (production d'huile d'olive et de safran), mise en œuvre d'un programme d'investissements dans le tourisme rural solidaire en construisant 21 gîtes ruraux<sup>2</sup>.

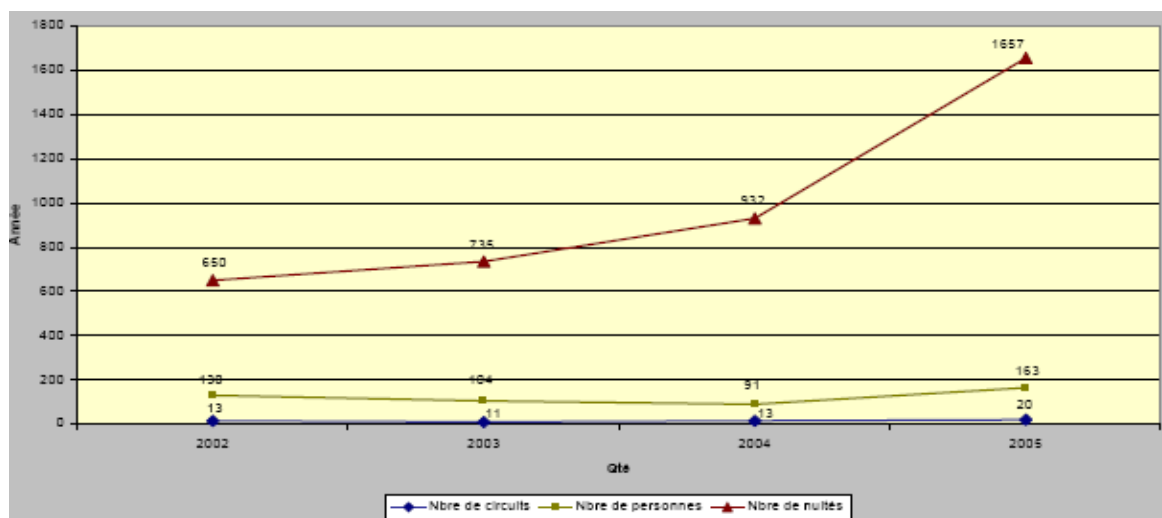
Le Tourisme solidaire appuie et accompagne la mise en place d'autres projets d'activités génératrices de revenus tels que la construction de coopératives de valorisation des produits locaux et artisanaux (figure 2). Il contribue à la mise en valeur du patrimoine local et à la protection de l'environnement. Il participe à une meilleure répartition des revenus touristiques, particulièrement par la mise en place de chambres d'hôtes (notamment chez les femmes isolées). Il contribue directement au développement local et à la réduction de la pauvreté dans les zones rurales enclavées.

---

<sup>1</sup> UNICEF : Impact social des transferts de fonds des marocains résidant à l'étranger. Rapport septembre 2008.

<sup>2</sup> Secrétariat d'État chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique en France : Les migrants acteurs du développement solidaire : soutenir les initiatives des migrants en faveur du développement de leur pays d'origine. Rapport de septembre 2008.

**Figure 2 : Évolution des circuits touristiques de 2002 à 2005 principalement financés par la diaspora marocaine**



Source : www.migdev.org.

Toujours au Maroc, il a été constaté que les envois de fonds ont un effet important sur le secteur de l'agriculture, à travers l'achat de matériels agricoles, l'amélioration des cheptels, l'acquisition de propriétés foncières, par exemple, depuis les années 80, les émigrés ont tendance à investir dans la mise en valeur de nouvelles zones d'arboriculture fruitière, ce qui s'est traduit principalement par l'achat de pompes d'eau qui améliorent le niveau de vie des ménages.

L'abandon du système traditionnel au profit d'un système plus moderne qui permet d'augmenter la production et la création de nouveaux emplois<sup>1</sup>.

**Tableau 1 : Équipement agricole, selon le statut migratoire (en %)**

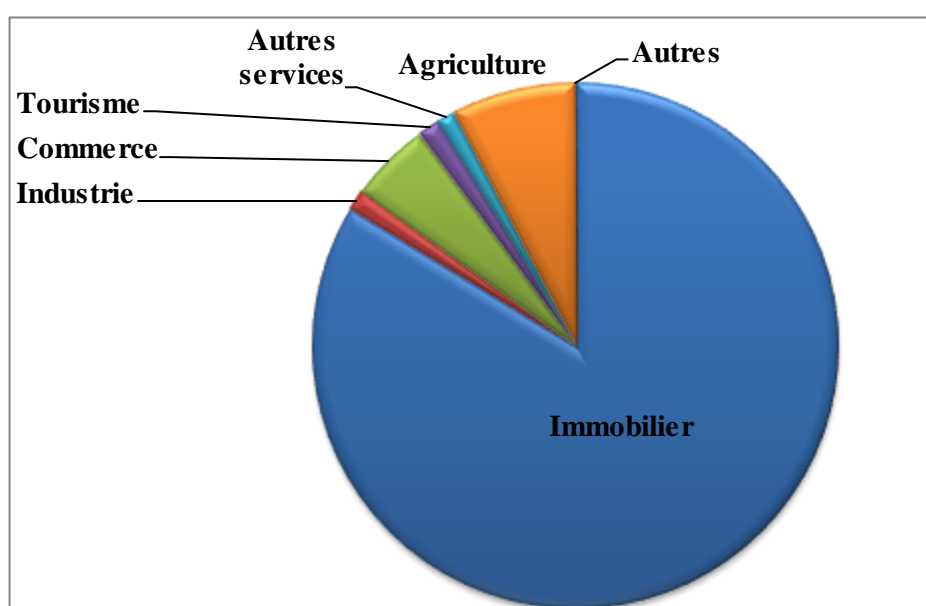
	Ensemble (n=303)	Familles sans Migrants (n=81)	Familles avec migrants (n=222)
% de ménages possédant			
<b>une charrue</b>	19	15	20
<b>une houe</b>	50	30	58
<b>une charrette</b>	45	25	53
<b>un semoir</b>	13	9	15

Source : UNICEF : Impact social des transferts de fonds des marocains résidant à l'étranger. Rapport septembre 2008.

<sup>1</sup>UNICEF : Impact social des transferts de fonds des marocains résidant à l'étranger. Rapport septembre 2008.

Le gouvernement marocain ayant compris l'aubaine que peut représenter l'apport de l'émigration a organisé et encadré celle-ci. Depuis 2001, les mandats envoyés par les ressortissants marocains à l'étranger ont considérablement augmenté (2,2 milliards de dollars en 2000, 3,3 milliards de dollars en 2001 et 4,2 milliards de dollars en 2004). Le gouvernement a mis en place de nouvelles politiques de facilitation des transferts : création d'agences consulaires, de bureaux de postes et d'agences bancaires. La conséquence est l'accroissement du nombre de secteurs qui ont bénéficié des fonds des émigrés (Figure 3)

**Figure 3: Répartition des investissements réalisés au Maroc (en %)**



**Source :** Mohamed Saïb Musette : Les migrations et le développement au Maghreb Central. In Cahiers des Migrations Internationales. Rapport pour le Bureau International du Travail, 2006.

Le secteur de l'agriculture a, aussi, été stimulé par les envois de fonds des émigrés en Tunisie, où de petits agriculteurs ont acquis du bétail, grâce à leurs propres économies combinées aux envois de fonds de leurs parents émigrés, ce qui a engendré une augmentation significative de la production de viande et surtout de produits laitiers, menant quasiment à l'autosuffisance à la fin des années 90, alors que le pays était fortement dépendant des importations jusqu'à la moitié des années 80. En Tunisie, les envois de fonds sont importants, ils ont représenté à certaines périodes près de 5 % du PIB. Ils ont pesé pour 4,2 % du PIB entre 1980 et 2000, équivalents à 70 % de la valeur ajoutée totale pour le secteur du textile, de l'habillement et du cuir ; secteur qui couvrait plus de 50 % des emplois industriels totaux dans

les années 90<sup>1</sup>.

L'impact des transferts des émigrés sur les secteurs productifs semble aussi s'accroître lorsqu'il est *boosté* par un facteur accélérateur tel que la concentration sur une région, c'est le cas pour la région de Kayes au Mali, région d'origine de la majorité des maliens en France. Le facteur accélérateur dans ce cas, c'est l'existence de nombreuses associations d'émigrés qui contribuent à la mise en valeur de réseaux hydrauliques, en vue d'améliorer la production agricole.

En 10 ans, 146 projets ont été réalisés, pour un budget total de 19,4 millions de francs. Le même constat a été fait à Haïti, où la concentration d'associations de migrants dans la région de Simact a conduit à la création d'un projet remarquable dans le domaine touristique, celui de la société Simact qui est une société au capital de 5 millions de dollars opérant dans l'agriculture, le commerce et le tourisme. Elle a été créée par sept médecins haïtiens installés à New York, qui ont, ensuite, attiré d'autres professionnels comme des comptables, banquiers, experts financiers et immobiliers en tant qu'actionnaires. Simact prévoit la construction d'un site balnéaire de 120 chambres qui comprendrait un centre commercial ainsi que des maisons privées sur une dizaine d'hectares. Simact est également prête à financer la construction de la route qui mène au site<sup>2</sup>.

#### **4- 2- IMPACT SUR LA DETTE EXTÉRIEURE ET LE PIB**

Les rentrées de devises par transferts des émigrés participent à l'amélioration de la solvabilité d'un pays. Lorsque les institutions financières peuvent déterminer les dépôts d'envois de fonds, elles peuvent élargir l'accès aux capitaux dans les pays en développement et réduire le coût des emprunts, un résultat perceptible à travers l'évolution de l'indicateur de l'endettement (ratio : dette/exportations), avec et sans tenir compte des envois de fonds des émigrés.

Les études réalisées par le FMI démontrent que cet indicateur diminue nettement quand

---

<sup>1</sup>Agence Française de Développement en liaison avec la Banque Mondiale : La croissance pro-pauvre en Tunisie. Rapport Mars 2005.

<sup>2</sup>Crisis Group, Rapport Amérique latine/Caraïbes « Construire la paix en Haïti : inclure les Haïtiens de l'extérieur », 14 décembre 2007, n°24.

on tient compte des envois de fonds<sup>1</sup> (Figure 3).

L'incidence des transferts est favorable aux équilibres financiers extérieurs, surtout en temps de crise. Ces fonds sont relativement stables, ce qui permet de limiter les effets d'une récession ou d'une crise car les flux ont tendance à augmenter pendant les phases de croissance économique et à diminuer en période de crise.

Les envois de fonds des émigrés sont donc plutôt contra-cycliques par rapport à l'économie du pays bénéficiaire : en général, ils augmentent lorsque le pays subit un ralentissement économique à la suite d'une crise financière, d'une catastrophe naturelle ou d'un conflit politique, les expatriés transférant davantage de fonds pour aider leur famille et leurs amis à surmonter la crise.

Pour éclairer nos propos, prenons l'exemple du Maroc. Les transferts des marocains ont largement contribué à la résorption des déficits commerciaux avec les différents pays d'accueil. Ces transferts permettent de couvrir plus des 3/4 du déficit commercial avec la France et plus des 2/3 avec l'Allemagne. Le taux de couverture est particulièrement élevé dans certains pays, il est de 419 % pour la Grande Bretagne, de 352,6 % pour l'Italie et de 350,7 % pour l'Espagne<sup>2</sup>. Ceci étant, à court et moyen terme, certains rapports estiment que ces transferts pourraient avoir des effets indésirables, comme l'accroissement des pressions inflationnistes ou encore une appréciation du taux de change entraînant une perte de compétitivité-prix, qu'il serait nécessaire de contrebalancer par des politiques adaptées<sup>3</sup>.

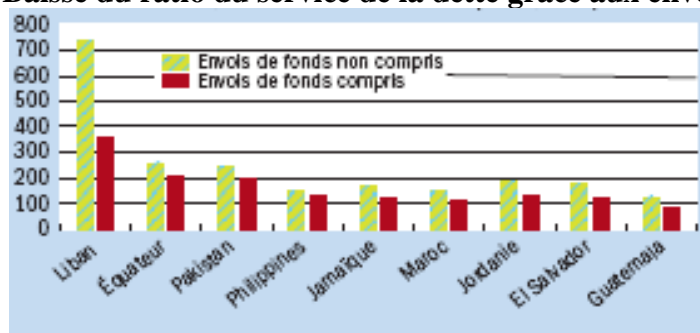
---

<sup>1</sup>Finance & développement, revue trimestrielle de FMI, décembre 2005

<sup>2</sup>Commission européenne : Projet de coopération sur les questions liées à l'intégration sociale des immigrés, à la migration et à la circulation des personnes : Migration, transfert et développement au Maroc. Rapport 2005.

<sup>3</sup>Secrétariat d'État chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique en France, « Rapport sur les migrants acteurs du développement solidaire : soutenir les initiatives des migrants en faveur du développement de leur pays d'origine », septembre 2008.

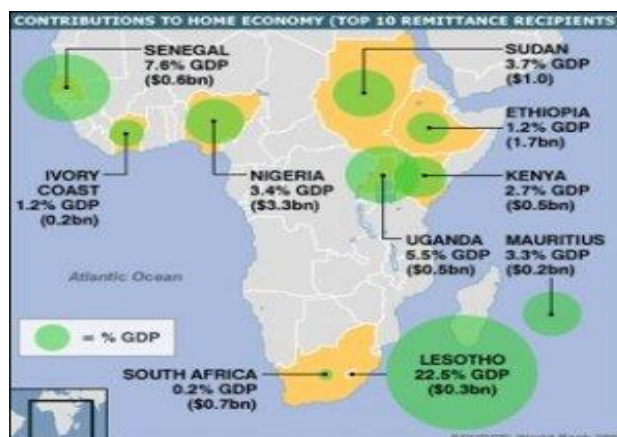
**Figure 5: Baisse du ratio du service de la dette grâce aux envois de fonds**



Source : Revue finance et développement décembre 2005.

Pour ce qui est de l'impact sur le PIB, les transferts ont la propriété d'atténuer la volatilité du taux de croissance du PIB des pays récepteurs. Une augmentation d'un point du ratio des transferts sur le PIB réduirait de 0,16 point l'écart-type du taux de croissance du PIB<sup>1</sup>.

**Carte 1 : Part des envois de fonds des émigrés dans le PIB de certains pays**



Source : ONU : Transferts de fonds : une aubaine pour le développement. Rapport *Octobre* 2005.

La survie sinon la prospérité de nombreuses économies est liée aux transferts de l'émigration ; c'est le cas notamment de la zone Amérique Latine-Caraïbes où les flux financiers entrant augmentent de 10 %/an (voir figure 5).

Dans certains pays de plus petite taille, les fonds représentent une part plus importante du revenu national. Le Lesotho, par exemple, reçoit l'équivalent de 30 à 40 % de son PIB de sa communauté à l'étranger. En Erythrée, les transferts de fonds représentent 194 % de la

<sup>1</sup>ROCHER (Emmanuel) et PELLETIER (Adeline): Les transferts de revenus des migrants : Quel impact sur le développement économique et financier des pays d'Afrique subsaharienne ? Bulletin de la Banque de France, Mai-juin 2008, n° 173.

valeur des exportations et 19 % du PIB ; au Botswana, ils comblent 80 % du déficit de la balance des paiements<sup>1</sup>. En Haïti, ils atteignent 1,65 milliard de dollars en 2006, soit 35 % du PIB<sup>2</sup>.

#### **4-3- IMPACT SUR LA PAUVRETÉ**

Comme chaque travailleur émigré aide financièrement cinq à six personnes en moyenne dans son pays natal, il est considéré que 200 à 250 millions de personnes à travers le monde bénéficient du soutien d'un ami ou d'un parent travaillant à l'étranger<sup>3</sup>. Ainsi, Les envois de fonds aident à lutter contre la pauvreté rurale dans certaines des régions les plus pauvres du monde. Les sommes envoyées sont souvent faibles, mais elles arrivent directement entre les mains de millions de pauvres.

Des études de l'UNICEF<sup>4</sup> attestent que les transferts contribuent à l'allégement de la pauvreté. L'apport des transferts à l'atténuation de la pauvreté est abordé en estimant le taux de pauvreté de deux manières. La première prend en compte les transferts perçus par les ménages en provenance de personnes physiques. Elle aboutit à un taux de pauvreté de 19 % à l'échelle nationale, avec 12 % en milieu urbain et 27,2 % en milieu rural. La seconde évalue le taux qu'aurait enregistré la pauvreté au Maroc en l'absence de ce type de transferts, soit respectivement 23,2 % à l'échelle nationale, 16,6 % dans les villes et 31,4 % en milieu rural. Les transferts ont permis ainsi de réduire entre 1998 et 1999 le taux de pauvreté de 4,2 points au niveau national, avec 4,6 points en milieu urbain et 4,2 points en milieu rural, ce qui équivaldrait à 1,17 million de personnes qui sont épargnées par la pauvreté grâce aux transferts, soit 22 % des pauvres estimés en 1998-99<sup>5</sup>.

Selon une étude menée au Mali par l'OCDE dans la région de Kayes (région pauvre, d'émigration traditionnelle et d'où seraient issus 80 % des maliens résidant en France), a montré que les transferts représentaient 51 % du revenu total des familles comptant au moins

---

<sup>1</sup>ONU : Transferts de fonds : une aubaine pour le développement. Rapport Octobre 2005.

<sup>2</sup>Comité international de crise : La construction de la paix en Haïti : inclure les Haïtiens de l'étranger. Rapport 14 décembre 2007.

<sup>3</sup>PERRET (Cécile) : Flux informels entre l'Algérie et la France : un vivier pour le commerce informel en Algérie. in Cahier de Préludes, N°8, septembre 2006.

<sup>4</sup> UNICEF : Impact social des transferts de fonds des marocains résidant à l'étranger : une revue de littérature. Rapport septembre 2008.

<sup>5</sup>Idem

un émigré. Pour ces familles, le revenu annuel par personne était près de 1,6 fois supérieur à celui des familles qui ne compte pas d'émigré<sup>1</sup>.

Les associations d'émigrés constituent, pour le Mali, l'un des premiers agents de développement, d'ailleurs, 64 % des infrastructures existantes dans les villages leur sont attribués. Les domaines couverts par les associations sont divers, mais ont tous pour principal objectif de réduire la pauvreté et améliorer le niveau de vie des populations. Dans l'ordre d'importance, on note que les secteurs de la consommation villageoise et de l'eau couvrent la moitié des réalisations et le quart des financements (banques de céréales, magasins coopératifs et puits). Les deux secteurs qui suivent sont respectivement la santé avec 35 réalisations et l'éducation avec 16 réalisations totalisent à eux deux plus de la moitié des financements (6,2 et 4,5 millions). Il y a relativement peu de projets agricoles (11 réalisations sur 146)<sup>2</sup>.

**Tableau 2: Les projets des associations d'émigrés de la vallée du fleuve Sénégal en France :**

Type de projet	Nombre de projets	%	En millions de FF	%
Mosquée	41	12,3	8	18,5
Alimentation en eau potable	57	20,9	3,5	25,3
Santé	70	16,5	11	16,5
Education	55	18,6	7,2	16,1
Consommation	62	17	7	8
Agriculture	24	7,2	2,3	5,3
Autres	25	7,5	4,5	10,3
Totaux	334	100	43,5	100

*Source : FAO : Les immigrés de la vallée du fleuve Sénégal en France: de nouveaux acteurs dans le développement de leur région d'origine. Rapport 1997.*

Une enquête réalisée cette fois-ci au Maroc a permis d'aboutir aux résultats présentés dans le tableau 3 :

<sup>1</sup>Secrétariat d'État chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique en France, « Rapport sur les migrants acteurs du développement solidaire : soutenir les initiatives des migrants en faveur du développement de leur pays d'origine », septembre 2008.

<sup>2</sup>OCDE : Les migrants, partenaires de la coopération internationale : Le cas des Maliens de France. Rapport Juillet 1995.

**Tableau 3 : Population épargnée par la pauvreté du fait des transferts de migrants :**

Décile	1	2	1*2	3	1*3	(1*2)-(1*3)
	Pop-Totale	Taux-pauvreté-Transferts non compris.	Population Pauvre	Tx. pauvreté y compris transferts	Population Pauvre	Population Epargnée
10	2 797 712	100	2 797 712	100	2 797 712	0
20	2 796 033	66,2	1 850 974	64,7	1 809 033	41 940
30	2 795 664	27,7	774 399	25,1	701 712	72 687
40	2 807 828	2,9	81 427	-	-	81 427
50	2 786 963	2,2	61 313	-	-	61 313
60	2 796 998	2,8	78 316	-	-	78 316
70	2 792 469	0,4	11 170	-	-	11 170
80	2 799 162	1,1	30 791	-	-	30 791
90	2 795 030	0,6	16 770	-	-	16 770
100	2 797 141	0	0	-	-	0
Total	27 965 000	20,4	5 702 872	19	5 308 457	394 415

*Source: BOURCHACHEN (Jamal) : Apports des transferts des résidents à l'étranger à la réduction de la pauvreté: cas du Maroc. Rapport pour la direction des statistiques, Maroc.*

On notera qu'environ 400 000 personnes (dont 29 % relevant des déciles 2 et 3) auraient été comptées parmi les pauvres sans l'apport de ces transferts. 71 % parmi ces personnes ont non seulement échappé à la pauvreté, mais comptent désormais parmi les couches moyennes (déciles 4-7) et aisées (déciles 8-9) de la population.

La santé est une autre variable sociale importante. La construction de dispensaires ruraux ou l'amélioration des structures existantes grâce aux associations de migrants permet un meilleur accès de proximité aux services de santé. Par exemple, l'association « Migrations et Développement » mène des projets qui visent à améliorer l'accès aux équipements de santé pour les populations rurales des zones les plus défavorisées, à répartir les dispensaires ruraux de manière plus équitable, à améliorer l'équipement des dispensaires existants. Les dispensaires construits couvrent chacun entre 5 000 et 8 000 personnes. Les populations-cibles de ces projets sont en priorité les populations villageoises les moins mobiles et en particulier les femmes et les enfants.

Certains indices montrent qu'au Pakistan la migration contribue à améliorer les ratios poids/âge et taille/âge des jeunes enfants, et que ce gain se maintient à mesure que les enfants gagnent en âge. Des résultats similaires ont été observés au Nicaragua et au Guatemala. Dans le cas du Nicaragua, l'étude permet de constater que ces transferts augmentent sensiblement les chances d'avoir des naissances assistées par un médecin, facteur déterminant pour la santé et la survie des mères<sup>1</sup>. Même constat pour le Sénégal où la diaspora établie en France a mobilisé en 2 ans, plus de 3 millions d'euros afin de financer des projets dans des secteurs comme l'adduction d'eau potable (forage, château d'eau, réseau) ; en prenant en compte le fait que l'accès à l'eau potable et à l'assainissement est un besoin fondamental des populations qui peut avoir des effets structurants sur le développement des enfants et sur les conditions de vie des femmes. Il permet ainsi d'éradiquer ou, au moins, de diminuer fortement certaines maladies infantiles (diarrhée, typhoïde), d'épargner aux jeunes filles et aux femmes (parfois les hommes) les dures corvées de recherche de l'eau (qui peuvent prendre parfois des heures), et d'offrir alors la possibilité aux jeunes filles de se scolariser. D'autres secteurs sont aussi visés, à savoir les infrastructures sanitaires ; les infrastructures scolaires (école, collège, lycée) ; les barrages hydro-agricoles ; les centres de formation professionnelle. Plus de 200 000 personnes sont touchées directement par les actions mises en œuvre<sup>2</sup> :

- 70 000 personnes sans accès aux soins de santé primaire bénéficient aujourd'hui d'une infrastructure fonctionnelle à moins de 5 km du domicile.
- Plus de 5 000 élèves non scolarisés ou scolarisés dans des structures provisoires ont désormais accès à l'éducation et à la formation professionnelle dans des conditions optimales.
- 80 000 personnes sans accès à l'eau potable bénéficient aujourd'hui d'un accès à domicile ou par l'intermédiaire de bornes fontaines collectives.
- Des réserves d'eau disponible durant toute l'année ont été créées dans les zones les plus enclavées de l'Est Sénégal : plus d'un million de m<sup>3</sup> de réserve d'eau servant à l'abreuvement du bétail, à la pisciculture et au maraîchage.

Des initiatives, telles que la construction d'écoles et la création d'un réseau de

---

<sup>1</sup>Banque mondiale : La migration réduit les disparités entre les sexes et apporte d'autres avantages sur les plans social et sanitaire. Communiqué de presse juillet 2007

<sup>2</sup>THIAM (M. Papa Birama) : Faire de la diaspora africaine en Europe des agents stratégiques pour le développement de l'Afrique. Colloque Initiatives de Codéveloppement, Bruxelles - 25 et 26 Juin 2008.

bibliothèques, ont favorisé l'éducation, l'alphabétisation et la culture. À noter que le taux d'alphabétisation est passé de 13 % à 24 % en dix ans sur le territoire. Les centres de santé communaux ont également été renforcés et des programmes de promotion de la santé et de l'hygiène ont été mis en place<sup>1</sup>.

## **Conclusion au chapitre 06**

Le développement local est un processus de transformation socio-économique et culturelle opéré sur un espace en vue d'y promouvoir le mieux-être. Cette transformation doit être le fruit d'un projet collectif négocié entre toutes les composantes de la population à laquelle incombe la mise en œuvre du projet.

Plus qu'un discours ou une politique, le développement local est une pratique. Il peut apparaître à certains comme le dernier rempart contre la volatilité de l'économie globale, alors que d'autres salueront seulement son agilité et sa capacité à négocier avec l'économie dominante. Dans les deux cas, il parvient à desserrer la contrainte de la rentabilité à tout prix, et redonne des marges de manœuvre aux citoyens, habitants ou travailleurs.

---

<sup>1</sup>DOUCET (Chantale) et FAVREAU (Louis): Les diasporas ouest africaines, agents de développement? Publication de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC), Série Comparaisons internationales, Septembre 2006, n° 30.

## **Chapitre 7 :**

# **Les objectifs et les enjeux du développement local et territorial**

## **Introduction au chapitre 07**

Des initiatives voient le jour dans le monde entier ; que ce soient des initiatives de collectivités locales, d'organisations ou d'entreprises sociales, elles prennent toutes de plus en plus leur place, en faisant la preuve qu'il est possible de créer de la richesse uniquement en s'appuyant sur le territoire et les ressources qu'il offre, en donnant l'image d'une solidarité émanant de différents partenaires désireux de mettre en valeur les ressources humaines, financières et physiques de leur milieu afin de créer des emplois, tout en exerçant un certain contrôle sur les moyens pour y parvenir.

### **1- LES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET TERRITORIAL**

Les principaux objectifs d'une stratégie de développement local et territorial consisteront à<sup>1</sup> :

#### **1-1- AMÉLIORATION DU NIVEAU DE VIE DE LA POPULATION RÉSIDENTE**

Cet objectif peut se réaliser en stimulant l'activité économique et la création d'emplois, et ce en encourageant la diversification de la structure économique, notamment en mettant en valeur les ressources territoriales, l'arboriculture, l'hydroélectricité, PME/PMI, les savoir faire, les capitaux financiers et la consolidation des activités et des entreprises existantes<sup>2</sup>, ainsi qu'en favorisant la petite échelle dans les investissements, surtout industriels. L'action se portera aussi sur les besoins de formation scolaire et professionnelle de la population afin d'accroître sa rentabilité et la mettre en état de se développer et de produire.

Il s'agit aussi de la reconnaissance de la contribution spécifique des femmes, notamment de leur travail souvent invisible pour le bien être de leurs proches et de leur communauté.

En effet, le développement local contribue à l'émergence de nouvelles façons de produire et de partager les richesses, de vivifier la participation citoyenne, de faire grandir la

---

<sup>1</sup> VACHON (Bernard). Op. Cité.

<sup>2</sup> BOUGUERMOUH (A) et BOUTELDJA (O) : Les entraves du développement local dans la wilaya de Tizi Ouzou. Rapport du centre national d'études et d'analyses pour la planification, janvier 1994.

démocratie, pour que chacun ait à la fois de quoi vivre et des raisons de vivre<sup>1</sup>.

### **1-2- AMÉLIORATION DU MILIEU DE VIE**

Cela se fait par des services en nombre et en qualité satisfaisante à la population et aux entreprises (garderies, parcs, commerces de base, services conseils et financiers, bibliothèques, activités sportives et culturelles, vie associative, services religieux, services bénévoles aux personnes dans le besoin..), tout en assurant des services appropriés aux populations pauvres d'une manière responsable et transparente et en améliorant le dialogue entre institutions locales, société civile et secteur privé. Et, cela est justifié par le fait que le développement local est avant tout une approche globale de la réalité des individus, qui part d'un sentiment d'appartenance régionale, territoriale ou locale et qui intègre les préoccupations de la solidarité, du développement économique, de la lutte contre l'exclusion, de la préservation de l'environnement.

### **1-3- AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE**

Objectif réalisé par une mise en valeur et une protection de l'environnement naturel et bâti : embellissement du quartier, restauration des éléments patrimoniaux, équipements légers pour la détente et la bonne forme physique (rues piétonnes et pistes cyclables, haltes fleuries, fontaines...), mise en valeur de plusieurs éléments historiques et architecturaux, planification sécuritaire du cadre urbain...

Ces objectifs qui ne sont pas exhaustifs, ils doivent s'intégrer au sein d'une organisation qui définira en une logique d'acteurs (qui fait quoi et comment) où le rôle des collectivités locales doit être privilégié. Il s'agit en quelque sorte d'asseoir un certain pouvoir territorial et local, véritable courroie de transmission entre l'Etat et les acteurs locaux.

## **2- LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET TERRITORIAL**

Le DL est une notion qui n'est pas spécialisée autour d'un seul enjeu développement économique ou développement culturel ou développement institutionnel, mais qui est globale et qui relie les enjeux entre eux (développement économique, social, culturel et institutionnel.

---

<sup>1</sup> DRAPERI (Jean François). Op. Cité.

Les enjeux du développement local peuvent être présentés comme suit<sup>1</sup> :

### **2-1- UN ENJEU ÉCONOMIQUE**

Il s'agit d'un travail au niveau local que se construit la modernisation du tissu économique (relations entre les petites et grandes entreprises, organisation de la sous-traitance, développement de nouveaux métiers), que s'organise le marché de l'emploi, de la distribution des biens de consommation.

### **2-2- UN ENJEU INSTITUTIONNEL**

Il s'agit de la multiplication des initiatives de coopération entre différents niveaux de territoires, par exemple le développement des initiatives intercommunales, une nouvelle pratique de contractualisation entre l'Etat, les régions et les territoires de projet, peuvent constituer un puissant moteur pour le DL.

### **2-3- UN ENJEU SOCIAL**

On parle ici de l'emploi, l'insertion des exclus se jouent au niveau local. Une des difficultés majeures de notre société réside dans le recul de l'esprit de solidarité, dans le repli sur l'individu ou l'institution.

### **2-4- UN ENJEU CULTUREL**

Plus les échangent s'internationalisent, plus les gens multiplient les initiatives locales, parce qu'ils ont besoin de maîtriser l'univers qui leur est proche, c'est à travers l'action locale que beaucoup retrouvent leur identité. Il n'y aura plus de développement économique sans développement culturel.

---

<sup>1</sup> DENIEUIL (Pierre-Noel) et LAROUSSI (Houda). Op. Cité.

## **Conclusion au chapitre 07**

Nous pouvons donc dire qu'il existe une forte relation entre sous-développement et développement local, ce dernier apparaissait comme une sorte d'antidote au sous-développement. La solution au problème de sous-développement n'est pas dans le développement comme on l'a longtemps cru, mais dans le développement local<sup>1</sup>.

Il peut apparaître à certains comme le dernier rempart contre la volatilité de l'économie globale, alors que d'autres salueront seulement son agilité et sa capacité à négocier avec l'économie dominante. Dans les deux cas, il parvient à desserrer la contrainte de la rentabilité à tout prix et redonne des marges de manoeuvre aux citoyens, habitants ou travailleurs. Il apparaît aujourd'hui salutaire de compter sur et avec les ressources des collectivités locales dans les stratégies de développement en vue d'enrayer le déclin et d'éviter que ne s'accroisse une situation qui pénalise déjà lourdement les collectivités, en remettant en cause les politiques dans lesquelles pas assez d'importance n'avait été donnée à l'homme qui reste l'objectif ultime du développement.

---

<sup>1</sup> VACHON (Bernard). Op. Cité.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

*Ce recueil bibliographique, détaillé, est mis à la disposition des étudiants pouvant travailler sur la question du développement local, et contient des références qui traitent de l'espace kabyle. Il peut être étayé et élargi par ceux qui y travailleront davantage sur ces questions, tout en intégrant de nouvelles références et donc le mettre-à-jour*

## OUVRAGES

- ABBASSENE (H) : Artisanat en Kabylie. Edition El-Amel, Tizi Ouzou, 2009.
- ADLI (Y): La Kabylie à l'épreuve des invasions. Edition Zyriab, Alger, 2004.
- AKKACHE MAACHA (D) : Art, artisanat traditionnel et folklore de Kabylie. Edition Mehdi, 2008.
- AKKOUN (A) : Sociologie des communications de masse. Ed- Hachette, Paris, 1997.
- ALLIOUI (Y) : Les archs tribus berbères de Kabylie : Histoire, résistance, culture et démocratie. Ed- Harmattan, Paris, 2006.
- AMELLAL (B): La politesse en kabylie: De la vertu d'hier à la nécessité d'aujourd'hui. Edition Tafat, Alger, 2015.
- ARAB (Chadia) : Migration de jeunes marocains : L'exemple des de la circulation migratoire des Aït Ayad à travers l'espace euro-méditerranéen. Deuxième rencontre Jeunes et société en Europe et autour de la Méditerranée, Marseille, octobre 2005.
- ASSOGBA (Yao) : Diaspora, mondialisation et développement de l'Afrique. Département de travail social
- AYDALOT (P) : Milieux innovateurs en Europe. GREMI, Paris, 1986.
- BACHELARD (P) : Les acteurs du développement local. Edition Harmattan, Paris, 1993.
- BARTHELEMY (A) : Tapis et bijoux d'Ouarzazate. Edition Sud Aix en Provence, 1990.
- BARTOLI (H) : Repenser le développement, en finir avec la pauvreté, Paris, UNESCO/Économica, 1999.
- BATOU (J) et DAVID (T) : Histoire de la mondialisation. Cours au collège des Humanités ; 2004.
- BENFOUGHAL (T) : Bijoux et bijoutiers de l'Aurès. Edition CNRS, Paris, 1997.
- BENHAMOU (F) : Économie du patrimoine culturel. Edition la Découverte, Paris, 2012.
- BENHAMOU (F) : L'économie de la culture. Edition la Découverte, Paris, 2000.
- BERGER (B) : Esprit d'entreprise, cultures et sociétés. Edition Maxima, 1993.
- BERTIN (G) : Développement local et intervention sociale. Ed- Harmattan, Paris, 2003.
- BONFIGLIOLI (Angelo) : Gouvernance Décentralisée et Développement Local. Fonds d'Équipement des Nations Unies / Développement Local, janvier 2005.
- BOURDIEU (P) : Le sens pratique. Edition de Minuit, Paris, 1980.
- BOURREAU (Jean-Michel) : Les fonds de développement local : un financement

- pédagogique et citoyen. Association Française des Volontaires du Progrès, 2000.
- BOUTILLIER (S) et UZUNIDIS (D) : La légende de l'entrepreneur : le capital social ou comment vient l'esprit d'entreprise. Ed- Syros, 1999.
  - BOUTILLIER (S) : L'artisanat et la dynamique des réseaux. Ed- Harmattan, 2011.
  - BOUTIN (A) : Formation et développement. Edition Pierre Mardaga, Bruxelles, 1983.
  - BOYER (R.) : La théorie de la régulation: Une analyse critique. Editions de la Découverte, Paris, 1986.
  - BUCLET (N) : Le territoire, entre liberté et durabilité. Edition Presse Universitaire de France, Paris, 2011.
  - CACCOMO (JL) : Fondements d'économie du tourisme : acteurs, marchés et stratégies. Edition De Boeck et Larcier, Bruxelles, 2007.
  - CAMILLERIE J.L. « La petite entreprise africaine : mort ou résurrection », éd- Harmattan, Paris, 1996.
  - CAMPS (G) : Berbères aux marges de l'histoire. Edition des Hespérides, Toulouse, 1980.
  - CAMPS (G) : Les Berbères, mémoire et identité. Edition Errance, 2002.
  - CAMPS-FABRER (H) : Les bijoux de Grande –Kabylie. Edition Arts et métiers Graphiques, Paris, 1970.
  - CAPMS-FABRER (H) : Bijoux berbères d'Algérie. Edition *Edi-Sud*, Aix-En-Provence, 1999.
  - CARLIER (O) et MAROUF (N) : Espaces maghrébins : La force du local ? Éd- Harmattan, Paris, 1995.
  - CARREY (E), Récits de Kabylie : Campagne de 1857. Ed- Grand Alger livres, 2007.
  - CARREY (E) : Conquête de la Kabylie et Arrestation de Lalla FathmaN'Soumer. Edition le Montagnard, 2014.
  - CASTORIADIS (C) : L'institution imaginaire de la société. Edition Seuil, Paris, 1975.
  - CAZES (G) : Le tourisme international : mirage ou stratégie d'avenir ? Edition Hatier, Paris, 1989.
  - CHAKER Salem, Berbères d'aujourd'hui, Ed- Harmattan, Paris, 1998.
  - CHALVIDAN P.H : Pour recréer une culture. Quelques propositions de réflexions et d'action. Paris, UNESCO, 1989.
  - CHEMIM (M) : Berbères d'Afrique du Nord, être ou disparaître. Edition Le Savoir, Tizi Ouzou, 2009.

- COMELIAU (C) : La croissance ou le progrès ? Croissance, décroissance, développement durable. Edition Seuil, Paris, 2006.
- CORNEVIN (R) : Histoire de l'Afrique. Edition Payot, Paris, 1970.
- CUCHE (Denys) : La notion de culture dans les sciences sociales. Edition la Découverte, Paris, 1996.
- DAHMANI (M) et *all* : Tizi Ouzou : Fondations, croissance et développement. Edition Aurassi, D.B.K Tizi Ouzou, 1993.
- DAHMANI (M) : Atlas économique et social de la Grande Kabylie. OPU, Alger, 1990.
- DAHMANI (M) : Économie et société en Grande Kabylie. Edition OPU, Alger, 1987.
- DAMAMME (A) : Genre, action collective et développement : cas du Maroc. Edition Harmattan, Paris, 2013.
- DAMIEN (MM) et DORVILLE (C) : Le patrimoine de nos régions : ruine ou richesse future ? Exemple de dynamiques territoriales. Edition- Harmattan, Paris, 2011.
- DAUMAS. E, La Kabylie : Traditions ancestrales. Éditions Lumières Libres, Bejaïa, 2010.
- DAUMAS. E, Mœurs et coutumes de l'Algérie : Tell, Kabylie, Sahara. Ed- Hachette- 1853
- DAVEZIES (L) : La République et ses territoires: la circulation invisible des richesses. Edition Seuil, Paris, 2008.
- DE. VILLERS.G et al « Phénomènes informels et dynamique culturelle en Afrique » Ed. Harmattan, paris, 1996.
- DENIEUIL (Pierre-Noel) et LAROUCSI (Houda) : Le développement social local et la question des territoires. Edition Harmattan, Paris, 2005.
- DERRAS (O) : Le phénomène associatif en Algérie : Etat des lieux, participation sociale et vitalité associative. Edition Friedrich Ebert Stiftung (EFS), bureau d'Alger, 2007.
- DEVULDER (M) : La magie en Kabylie : Rituels magiques des femmes kabyles. Edition Belles-Lettres, Alger, 2011.
- DIB MAROUF (C) : Système matrimonial et artisanat féminin en Algérie. Edition Harmattan, Paris, 2012.
- DOMMERGUES (P) : La société de partenariat, Économie-territoire et revitalisation régionale aux États-Unis et en France. Edition Afnor, Anthropos, Paris, 1988.
- DONSIMONI (M), KEMMAR (M) et PERRET-KARNOT (C) : Les bijouxeries d'Ath-Yenni : Construire une attractivité territoriale sur les savoir-faire artisanaux ancestraux. Edition Achab, 2010.

- DOUCET (S): En pays Touareg, les bijoux racontent. Ed- Harmattan, Paris, 2006.
- DRAPERI (J.F) : Coopération et développement local. In Entrepreneurs et PME, approches algéro-françaises, Edition- Harmattan, 2004.
- DRAPIER (Carine), JAYET (Hubert) et RAPOPORT (Hillel) : Les motifs des migrations et des transferts associés. In Revue Région et Développement, n°6, 1997.
- FAVREAU (L), FRÉCHETTE (L) ET LAROSE (G) : Économie sociale, développement local et solidarité internationale : esquisse d'une problématique. Nouvelles pratiques sociales, vol. 15, n° 1, 2002.
- FEREDJ (MS) : Histoire de Tizi Ouzou : des origines à 1954. Edition Entreprise Algérienne de Presse, Alger, 1990.
- FERGUENE (A) : Économie territoriale et développement local : Concepts et expériences. Edition Campus, Paris, 2013.
- GAGNON (C) : La recomposition des territoires. Edition l'Harmattan, Paris, 1994.
- GAID (M) : Les Berbères dans l'histoire, de la Kahina à l'occupation turque. Edition ENAL, Alger, 1990.
- GAÏD.M : « L'Algérie sous les Turcs » Ed, Mimouni. Boumerdes. 1991.
- GARNSEY (P) et SALLER (R) : L'empire romain : Économie, société et culture. Edition la Découverte, Paris, 2001.
- GAUDEZ (F) : Entre l'art et le métier. Edition Harmattan, Paris, 2012.
- GEERTZ (C) : Savoir local, savoir global : Les lieux du savoir. Edition Quadrige, Paris, 2012.
- GENEVOIS (H) : Sut Tadut : La laine et le rituel des tisseuses. Edition Achab, 2013.
- GERBAUX (F) : Le territoire des professionnels, In les territoires de l'insertion, insertion des jeunes en milieu rural et en milieu urbain, Ed- Harmattan, Paris, 1996
- GERMAIN (R) : La politique indigène de Bugeaud. Edition Larose, Paris, 1955.
- GIDDENS (A) : Les conséquences de la modernité. Edition- Harmattan, Paris, 1994.
- GRANIER (R) et ROBERT (M) : Culture et structures économiques. Edition Economica, Paris, 2002.
- GREFFE (X) : Le développement local. Éd- Aube – DATAR, 2002.
- GREFFE (X) : Décentraliser pour l'emploi-Les initiatives locales de développement. Edition Economica, Paris, 1988.

- GREFFE (X) : Valorisation économique du patrimoine. La documentation française, 2003.
- GSELL (S) : Croyances berbères : Introduction à la mythologie des Berbères. Edition Belles Lettres. 2011.
- GSELL (S) : les monuments antiques de l'Algérie. Volume 2, Paris, 1901.
- HADDADOU (MA): Le guide de la culture berbère. Edition *Ina-yas*, Alger, 2000.
- HANOTEAU et LETOURNEUX: La Kabylie et les coutumes kabyles. Edition Berti, Alger, 2003.
- HEINICH (N) : La fabrication du patrimoine. Edition de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2010.
- HOUEE. P, Le développement local face au défi de la mondialisation. Ed-Harmattan, 2001
- HUGON.PH « l'économie de l'Afrique » Ed. La découverte, Paris, 1993.
- IBN KHALDOUN : Histoire des berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale. Edition Berti, Alger, 2003.
- IBN KHALDOUN: L'Algérie médiévale. Edition SNED, Alger, 1982.
- KEDDACHE (M): L'Algérie dans l'antiquité. Edition ENAL, Alger, 1992.
- KELLERMANN (L): La dimension culturelle du développement, édition l'Harmattan, UNESCO, Paris, 1992.
- KHELADI (M) : Le développement local. OPU- Alger, 2012.
- LACHERAF (M) : L'Algérie : nation et société. Edition François Maspero, Paris, 1965.
- LACOTE-DUJARDIN (C) : Dictionnaire de la culture berbère en Kabylie. Edition la Découverte, Paris, 2005.
- LASHEB (R) : Autour de la civilisation Amazighe. Edition L'Odyssee, Tizi Ouzou, 2012
- LAVILLE (J. L) : L'économie solidaire : une perspective internationale. Edition Desclée De Brouwer, Paris, 1994.
- LE THANH KHOI : Culture, créativité et développement. Ed- Harmattan, Paris, 1992.
- LEBRET (L. J) : Mondialisation et initiatives locales. Edition Karthala, Paris, 2004.
- LEVI-STRAUSS (C) : Les structures élémentaires de la parenté. Ed- Mouton, Paris, 1967.
- LLORED (R) : La richesse des territoires. Edition Bréal, 2010.
- LOCOH (T), LABOURIE RACAPE (A) et TICHIT (C) : Genre et développement : des pistes à suivre. Centre français sur la population et le développement, Textes d'une rencontre scientifique à Paris, 11-12 juin 1996.
- LOQUET (P) : L'économie sociale et solidaire au service d'un projet de territoire. Edition

Lettre du cadre territorial, Paris, 2004.

- MAHE (A): Histoire de la Grande Kabylie : Anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises. Éditions Bouchène; 2001.
- MAILLAT (D.) et PERRIN (J.C.) : Entreprises innovatrices et développement territorial. Neuchâtel, EDES, 1992.
- MAITREAU (P): Guide de la gestion de la microentreprise: Artisanat, métiers et petites entreprises. Edition Economica, 1987.
- MANET (G-J) : L'économie italienne : le paradigme d'une réussite. Edition DOC Française, 1992.
- MARECHAL (J. P) : Humaniser l'économie. Desclée de Brouwer, 2000.
- MASQUERAY (E) : La formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie, Kabyles du Djurdjura, Chaouia de l'Aouras, Béni Mzab. *EdiSud*, Aix En Provence, 1983.
- MATTEACCIOLI (A) : Philippe Aydalot pionnier de l'économie territoriale. Edition Harmattan, 2004.
- MATTEUDI (E) : Les enjeux du développement local en Afrique : ou comment repenser la lutte contre la pauvreté. Edition- Harmattan, Paris, 2012.
- MAYRHOFER (U) et VERRY (P) : Le management international à l'écoute du local. Edition Lextenso, Paris, 2013.
- MECHERRI (S) : Richesses du terroir kabyle. Edition El-Amel, Tizi Ouzou, 2004.
- MESNAGE (J): Romanisation de l'Afrique: Tunisie, Algérie, Maroc. Edition Gabriel Beauchesne, Paris, 1913.
- MESPOULET (M) : Université et Territoires. Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- MINOT (D.) : Guide du développement local, introduction à la démarche. Edition Conseil régional Nord Pas De Calais, 1994.
- MOREAU (J.B): Les symboles communs des peuples agraires : Des Berbères aux Amérindiens. Edition Dar Khettab, Alger, 2015.
- OCDE : Perspectives des migrations internationales : Les transferts de fonds internationaux des émigrés et leur rôle dans le développement. Rapport 2006
- OLLIVRO (J) : La nouvelle économie des territoires. Edition Apogée, Rennes, 2011.
- ORIGET DU CLUZEAU (C) et TOBELEM (J-M) : Culture, tourisme et développement : Les voies d'un rapprochement. Edition- Harmattan, 2009.
- OUSSEDIK (T) : Le royaume de Koukou. Edition ENAL, Alger, 1986

- OUSSEDDIK (T) : La Berbérie- Tome 1. Edition ENAG, Alger, 2005.
- OUSSEDDIK (T) : La Berbérie- Tome 2. Edition ENAG, Alger, 2005
- PECQUEUR (B.) : Le développement local : mode ou modèle. Syros, Paris, 1992.
- PECQUEUR (B) : Le développement local : Pour une économie des territoires. Edition Syros, Paris, 2000.
- PECQUEUR (B), ZIMMERMANN (J-B) : Économie de proximité. Ed- Lavoisier, 2004.
- PIERRON (J-P): Penser le développement durable. Edition Ellipses, Paris, 2009.
- PITTET (I) : Paysan dans la tourmente. Edition- Harmattan, Paris, 2004.
- PREVOST (P) : Le développement local : Contexte et définition. Cahiers de recherche IREC 01-03, Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke.
- PY (P) : Le tourisme : un phénomène économique. La documentation française, 1986.
- RABATE (Jacques et Marie Rose) : Bijoux du Maroc. Edition Edisud, Le Fennec, Aix En Provence, 1996.
- RAHMANI (S) : Coutumes de Kabylie. Edition Belles-Lettres, Alger, 2011.
- REICH (R) : Économie mondialisée. Edition Dunod, Paris, 1993.
- RISTOFARO (A) : Comment les grandes marques italiennes ont conquis le marché mondial : L'histoire du made in Italy. Edition Gremese, Italie, 2012.
- ROCHER (Emmanuel) et PELLETIER (Adeline) : Les transferts de revenus des migrants : Quel impact sur le développement économique et financier des pays d'Afrique subsaharienne ? Bulletin de la Banque de France, N° 173, Mai-juin 2008.
- SCANVIC (F) : Le statut de l' élu local. Edition Dalloz, Paris, 1994.
- SCHAEFFER (J-M) : La fin de l'exception humaine. Edition Gallimard, Paris, 2007.
- SEN (A) : L'idée de justice. Edition Flammarion, Paris, 2010.
- SENTENCE (B): Vannerie: techniques et traditions à travers le monde. Edition Flammarion, Paris, 2001.
- SERVIER (J) : Traditions et civilisations berbères, les portes de l'année. Edition du Rocher, 1985.
- SEVERINO (J-M) et CHARNOZ (O) : Financer le développement aujourd'hui. Rapport moral sur l'argent dans le monde 2003-2004.
- SIDI HIDA (B) : Les ONG de développement. Logiques d'acteurs et stratégies de

développement. Le cas du Maroc. In Population, genre et lutte contre la pauvreté. Vol 3, INSEA/FNUAP, Rabat, 2000.

- SILEM (A) and al : L'économie territoriale en questions. Edition- Harmattan, Paris, 2014.
- SNCHEZ. A et DESJEUX. D, La culture : Clé du développement. Ed- Harmattan, 1994.
- STORA (B) : Ils venaient d'Algérie. Edition Fayard, Paris, 1992.
- TAMZALI (W) : ABZIM : Parures et bijoux des femmes d'Algérie. Edition Alpha, 2007.
- TEISSERENC (P) : Les politiques de développement local. Edition Economica, 1993.
- TOMMASOLI (M) : Le développement participatif : Analyse sociale et logiques de planification. Edition Karthala, Paris, 2001.
- TOURAINE (A) : Le retour de l'acteur-Essai de sociologie. Edition Fayard, Paris, 1984.
- TOURJANSKY-CABART (L) : Le développement économique local. Presse universitaire de France, Paris, 1996.
- TOUSSAINT (E) : La finance contre les peuples. La Bourse ou la Vie. Coédition CADTM/Bruxelles – SYLLEPSE/Paris – CETIM/Genève, 2004.
- TOUSSAINT (Eric) : La finance contre les peuples. La Bourse ou la Vie. Coédition CADTM/Bruxelles – SYLLEPSE/Paris – CETIM/Genève, 2004.
- TREMBLAY (G) et FREIRE VIEIRA (P) : Le rôle de l'université dans le développement local : Expériences brésiliennes et québécoises. Edition Presse de l'université du Québec, Canada, 2012.
- VIOLIER (P) : Tourisme et développement local. Edition Belin, Paris, 2007.
- WARNIER (J.P) : La mondialisation de la culture. Edition Casbah, Alger, 1998.
- ZAOUAL (H) : Développement durable des territoires ; Économie sociale, environnement et innovations. Edition- Harmattan, Paris, 2008.
- ZAOUAL(H) : Management situé et développement local. Edition Horizon pluriel, Rabat, 2006.
- ZARCA (B) : L'artisanat français : du métier traditionnel au groupe social. Edition Economica, 1986.
- ZIREM (MC) : Qanoun de Kabylie. Edition Tafat, 2014.
- ZORELI (M.A) : L'historiquement construit au niveau local et dynamique de développement : Cas de la Kabylie. Edition le Savoir, Tizi Ouzou, 2006.
- ZOUBIR (S) : Produits de terroir et développement local en Algérie : Cas des zones rurales

de montagnes et de piémonts Université de Blida, Algérie.

## **RAPPORTS**

- Agence Française de Développement en liaison avec la Banque Mondiale: La croissance pro-pauvre en Tunisie. Rapport Mars 2005.
- BIT : Artisanat et Emploi dans les Provinces de Settat et El Jadida, 2002.
- BIT : Introduction aux théories et à la pratique du développement local et territorial, Analyse et synthèse bibliographique en écho au séminaire de Tanger, Programme focal de promotion de l'emploi par le développement des petites entreprises, Département de la création d'emplois et de l'entreprise, 1999.
- Centre national d'études et d'analyses pour la planification en Algérie : Les entraves du développement local dans la wilaya de Tizi Ouzou. Rapport janvier 1994.
- Centre de recherches pour le développement international : Mondialisation, Croissance et Marginalisation, 1998.
- Conseil économique et social régional : Quel rôle pour l'artisanat dans l'aménagement du territoire de Rhône Alpes ? Rapport octobre 2006.
- Fédération artisans du monde : Étude de l'impact de 25 ans de commerce équitable sur les producteurs du Sud partenaires d'Artisans du Monde, 2004.
- Femise : Etudes de cas comparatives des démarches d'appellation en France. et produits du terroir méditerranéen: conditions d'émergence, d'efficacité et mode de gouvernance, 2005.
- Femise : Produits du terroir méditerranéen : Conditions d'émergence, d'efficacité et mode de gouvernance, Juin 2005.
- OCDE : Le financement du développement local : Comprendre le rôle des banques mutualistes et coopératives. Rapport novembre 2007.
- ONU: Investir dans des infrastructures et des services en faveur des pauvres. 2005.
- ONU : Développement Local Intégré de l'Oriental : Oasis de Figuig, Rabat, 2008.

## **ARTICLES DE REVUES**

- AHMED ZAID (M) : « Le développement local à travers une analyse critique des finances communales de la wilaya de Tizi Ouzou. In revue Campus, Tizi Ouzou, N°5,

Mars 2007.

- AKKACHE-MAACHA (D) : Art et artisanat traditionnel de Kabylie. In revue scientifique trimestrielle de l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, N°12, décembre 2008.
- AKNINE SOUIDI (R) et FERFERA (M.Y) : Le territoire comme déterminant de la création des entreprises en Algérie. In SILEM (A) and al : L'économie territoriale en questions. Edition l'Harmattan, Paris, 2014.
- ALLIOUX (E): Ce que l'Europe fera pour le développement en 2009. In revue Euros du village, 23 janvier 2009.
- ARABI MEGHERBI (K) : Dynamique entrepreneuriale et construction territoriale en Algérie : Approche par les acteurs et les réseaux cas de Béjaia. In SILEM (A) and al : L'économie territoriale en questions. Edition l'Harmattan, Paris, 2014.
- BENFOUGHAL (T) : Bijoutiers algériens d'hier et d'aujourd'hui. In revue Bijoux et parures d'Algérie : Histoire, techniques, symboles. Edition d'art, Italie, Octobre 2003.
- BOUDJADI (K) : Le pétrole vert : l'artisanat et le tourisme. Article paru dans l'Expression, le 12/6/2008.
- BOUGUERMOUH (A): Territoires locaux et développement en Grande Kabylie. In Revue Insaniyat, n°16, janvier-avril 2002.
- BOUGUERMOUH (A) : Territoires locaux, milieux et développement en Grande Kabylie. In Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales Insaniyat, N°16, janvier -avril 2002.
- CHAKER S. : La question berbère dans le Maghreb contemporain : éléments de compréhension et de prospective, Diplomatie - Magazine, 3, mai-juin 2003.
- CHAULET (C): Le local, l'origine et le terme. In Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales Insaniyat, N°16, janvier -avril 2002.
- COURAULT (B.) : Districts italiens et PME-systèmes français : Comparaison n'est pas raison. In Lettre du Centre d'Etudes de l'Emploi, mars 2000.
- DOUMANE (S) : L'économie kabyle ancienne : une transition bloquée ? In SILEM (A) and al : L'économie territoriale en questions. Edition- Harmattan, Paris, 2014.
- DOUMANE (S) : Tizi Ouzou : Historique d'un col et son urbanisation. In Revue Insaniyat, n° 54, octobre-décembre 2011.
- DUVAL (J) : Politique coloniale de la France, l'Ile de la Réunion, ses ressources, ses

progrès, l'immigration et l'absentéisme. In revue des deux mondes, 2<sup>ème</sup> période, tome 26, 1860.

- FERGUENE (A) : Innovation technologique et développement territorial : l'expérience grenobloise. In SILEM (A) and al : L'économie territoriale en questions. Edition- Harmattan, Paris, 2014.
- GAGNON (C) : Développement local viable : Approches, stratégies et défis pour les communautés. In Revue Coopératives et développement, vol 26, n°2, 1995.
- GAROFOLI (G) : La gouvernance du développement local dans les Langhe. In SILEM (A) and al : L'économie territoriale en questions. Edition- Harmattan, Paris, 2014.
- HAMEL (E) : La poterie berbère algérienne : origine et diversité. In revue art des femmes berbères, musée du quai Branly, juin 2007.
- KAID TLILANE (N) : La place et le rôle de l'artisanat traditionnel dans le développement local en Algérie. In revue Finances et développement au Maghreb, N° 29-30, décembre 2002.
- KAHLAL (C) : Les artisans invités à participer à la relance de l'activité économique. Article paru dans le Midi libre, le 12/11/2009.
- LAKABI (MS) et DJELAL (N) : Les modes d'appropriation et d'usages des espaces urbains dans la ZHUN de Tizi Ouzou, de l'improvisation aux logiques individuelles. In Revue Insaniyat, n° 54, octobre-décembre 2011.
- LAPEZE (J) : Lutte contre la pauvreté et territoire : une théorie en mal de pratique dans le contexte africain. In SILEM (A) and al : L'économie territoriale en questions. Edition- Harmattan, Paris, 2014.
- LEBRET (J.B) : Principes pour l'action, économie et humanisme, Lyon, 1945.
- MARTIN (S) : poterie berbère, In revue art des femmes berbères, musée du quai Branly, juin 2007.
- MENARD (F), in « Quelques réflexions et questions autour du rapport des politiques sociales et du territoire », Recherche sociale, n°141, janvier-mars 1997
- MORTREUX (G) : L'âge d'or révolu du commerce informel. In Revu le Ravi, premier octobre 2005.
- NOVARNA (G) : Des territoires et de leur atmosphère. In SILEM (A) and al : L'économie territoriale en questions. Edition- Harmattan, Paris, 2014.
- OULD FELLA (A) : Ethnographie de l'espace public d'un village de Kabylie : Ait Arbi.

Paradigme et communautaire et citoyenneté en construction. In Revue Insaniyat, n°54, octobre-décembre 2011.

- OUSSALEM (M.O) : Entrepreneuriat privé et développement local, éléments d'analyse à partir du cas de Tizi Ouzou. In Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales Insaniyat, N° 16, janvier -avril 2002.
- OUSSALEM (M.O) : Le développement local dans la wilaya de Tizi Ouzou : Potentialités, Contraintes et Perspectives. Revue Campus, Tizi Ouzou, N° 5, Mars 2007.
- OWONO NGUEMA (F) : Tissage au Mali. In revue Artisanat vivant, agence nationale de coopération culturelle technique, Paris.
- PERRET (C): Flux informels entre l'Algérie et la France : un vivier pour le commerce informel en Algérie. In cahier de Préludes, N° 8, septembre 2006.
- PERRET (C): Capital social et Nuclei d'entreprises en Algérie ; Université de Savoie-France.
- SALHI (MB) : Modernisation et retraditionalisation à travers les champs associatifs et politiques : le cas de la Kabylie. In Revue Insaniyat, n°8, mai-aout 1999.
- SOUIDI R, FERFERA M.Y ET AKROUF T. (2000). Les entrepreneurs, le territoire et la création d'entreprises : enquête à BOGHNI, in Cahiers du CREAD, N°51, 2000.
- TODISCO (Enrico) : Mondialisation et migration qualifiée. In Revue Migration et avenir, vol 14, n°79, janvier février 2002.

## **COLLOQUES, CONFÉRENCES ET SÉMINAIRES**

- ANDRIEUX (Jean-Yves) : Patrimoine : Sources et paradoxes de l'identité. Actes du cycle de conférences, Université de Rennes 2, 5 novembre 2007-2 avril 2008.
- Artisanat et économie romaine : Italie et provinces occidentales de l'empire. Actes du troisième colloque international d'Erpaldange (Lux), 14 et 16 octobre 2004.
- BENYAOU (Madjid) : L'artisanat d'art traditionnel, un secteur fragile qui a besoin d'urgence d'un soutien de l'Etat et une politique d'encadrement, dans le cadre d'une démarche de développement local. Étude pour la wilaya de Tizi Ouzou, 1992.
- BIRAMA THIAM (M. Papa) : Faire de la diaspora africaine eu Europe des agents stratégiques pour le développement de l'Afrique. Colloque Initiatives de Codéveloppement, Bruxelles - 25 et 26 Juin 2008.

- COTTEREAU (A) : L'action collective locale et l'espace public : des outils pour une approche analytique (et non pas normative). Ateliers de recherche sur l'action collective à l'échelle locale au Maghreb, à Paris du 2 et 3 décembre 2005.
- DENIEUIL (Pierre-Noël) : Introduction aux théories et à quelques pratiques du développement local et territorial. Analyse et synthèse bibliographique en écho au séminaire de Tanger, 25-27 novembre 1999, Bureau international du travail, Genève.
- FARGUES (Philippe) : Les migrations, un fardeau ou une aubaine pour la Méditerranée ?. Conférence du programme Migrations méditerranéennes à Florence, le 6 janvier 2004.
- FAVREAU (L) et FRÉCHETTE (L): Économie sociale, développement local et mondialisation dans une perspective Nord-Sud Centre d'études et de recherches en intervention sociale (CÉRIS), Université du Québec en Outaouais (UQO).
- GILLY (J.P.) et PERRAT (J.) : Développement local et coopération décentralisée, Entre gouvernance locale et régulation globale. Colloque Economie Méditerranée Monde Arabe, Sousse 20 et 21 septembre 2002.
- Symposium sur l'artisanat et le marché mondial : Commerce et codification douanière, organisé conjointement par l'UNESCO et le CCI à Manille, Philippines, Octobre 1997.
- VACHON (Bernard) : Le développement local intégré : une approche humaniste, économique et écologique du développement des collectivités locales. Dîner conférence Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi, Québec, 19 novembre 2001.

## **MÉMOIRES ET THÈSES**

- AIT SEDDIK (N) : Genre et développement local, illustrés par le secteur de la confection traditionnelle de Bouzeguène. Mémoire de Master 2 en Sciences Économiques, spécialité « Développement local, tourisme et valorisation du patrimoine », 2013.
- ALLIOUI (Y) : Culture, langue et développement total au Maghreb (Tamazgha) et en Afrique, Paris III, thèse de doctorat de troisième cycle de sociologie, 1984.
- BABOU (O) : Essai d'analyse d'un secteur productif informel émergent dans la wilaya de

Tizi Ouzou : Cas de l'activité de confection des vêtements de Mâatkas. Mémoire de magister en sciences économiques, option Économie spatiale régionale et urbaine, Tizi Ouzou, 2007.

- BOUKERMA (C) : Le tourisme urbain, illustré par la ville de Tizi Ouzou. Mémoire de Master 2 en Sciences Économiques, spécialité « Développement local, tourisme et valorisation du patrimoine », 2013.
- HACHEMI (Naima) : La coopération internationale entre les collectivités locales : Une approche du développement local ? Cas de LNI (Algérie) et Saint Denis (France). Mémoire de magistère, 2003.
- OUALIKENE (S) : Urbanisations, migrations et formes nouvelles d'organisation de l'espace économique : Cas d'une région d'Algérie : la wilaya de Tizi Ouzou. Thèse de doctorat 3ème cycle, université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, juin 1987.
- SAHEB (Z) : Opportunité et opérationnalité des plans communaux de développement dans les politiques micro-spatiales d'aménagement : Cas de la wilaya de Tizi Ouzou. Thèse de magistère, INES des sciences économiques de Tizi Ouzou, 1989.
- SOUIDI (R) : La création d'entreprises et la dynamique territoriale. Mémoire de Magister, 1998.
- TREMBLAY (Lisane) : Migration et développement : Les transferts monétaires des immigrants haïtiens de la région métropolitaine de Montréal. Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maîtrise en sciences (Démographie), Juin, 2006.
- ZIANE (L) : Essai d'évaluation de l'apport du secteur de l'artisanat dans le développement local : Cas du travail du bois dans la wilaya de Bejaïa. Mémoire de magistère, 2012.

## **TABLE DES MATIÈRES**

## **SOMMAIRE**

### **REMARQUES PÉDAGOGIQUES**

<b>Chapitre 1 : Notions générales sur le développement local et territorial.....</b>	<b>02</b>
<b>Introduction au chapitre 01.....</b>	<b>03</b>
<b>1- Définitions.....</b>	<b>03</b>
1-1- Selon l'OCDE.....	04
1-2- Selon GREFFE (Xavier) .....	04
1-3- Selon la DATAR.....	04
<b>2- Les relations du développement local et territorial avec les autres disciplines .....</b>	<b>05</b>
2-1- Relation avec la politique urbaine.....	06
2-2- Relation avec l'aménagement du territoire .....	06
2-3- Relation avec la décentralisation.....	06
2-4- Relation avec les politiques industrielles .....	07
2-5- Relation avec les politiques sociales .....	07
<b>3- Les aspects du développement local et territorial.....</b>	<b>07</b>
3-1- Le mode d'appréhension du territoire.....	07
3-2- La coopération active entre les acteurs.....	08
3-3- Les choix méthodologiques .....	08
	<i>Conclusion au chapitre 01.....</i>
	08
<b>Chapitre 2 : Les fondements théoriques du développement local et territorial.....</b>	<b>09</b>
<b>Introduction au chapitre 02.....</b>	<b>10</b>
<b>1- Les approches du développement local.....</b>	<b>10</b>
1-1- L'approche territoriale .....	10
1-1-1- La théorie du district industriel .....	10
1-1-2- La théorie du milieu innovateur .....	11
1-2- L'approche régulationniste et résiliable.....	12
<b>2- Les articulations du développement local et territorial.....</b>	<b>14</b>
2-1- Une dynamique ascendante .....	14
2-2- Une démarche descendante.....	14
	<i>Conclusion au chapitre 02.....</i>
	16
<b>Chapitre 3 : Les conditions nécessaires à la réussite d'un projet dans le cadre du développement local et territorial.....</b>	<b>17</b>

<b>Introduction au chapitre 03.....</b>	<b>18</b>
<b>1- L'entrepreneurship .....</b>	<b>18</b>
<b>2- La confiance .....</b>	<b>19</b>
<b>3- L'information .....</b>	<b>20</b>
<b>4- Le partenariat.....</b>	<b>21</b>
<b>5- Solidarité .....</b>	<b>23</b>
<b>6- La création d'un environnement porteur.....</b>	<b>24</b>
<b>7- Leadership .....</b>	<b>25</b>
<b>8- L'esprit territorial et stimulations extérieures.....</b>	<b>25</b>
<b>9- La formation.....</b>	<b>26</b>
<b>10- Le transfert du pouvoir de décision ou gouvernance locale.....</b>	<b>28</b>
<b>11- Le savoir-faire .....</b>	<b>30</b>
	<i>Conclusion au chapitre 03.....</i>
	<b>32</b>
<b>Chapitre 4 : Les acteurs du développement local et territorial.....</b>	<b>33</b>
<b>Introduction au chapitre 04.....</b>	<b>34</b>
<b>1- Le territoire .....</b>	<b>34</b>
<b>2- Les entreprises .....</b>	<b>38</b>
<b>3- Les banques .....</b>	<b>39</b>
<b>4- Les collectivités locales.....</b>	<b>39</b>
<b>5- Les organismes de promotion du développement local et territorial.....</b>	<b>41</b>
5-1- Les chambres de commerce et d'industrie.....	41
5-2- L'office de promotion des investissements.....	41
<b>6- Les élus.....</b>	<b>41</b>
<b>7- La société civile.....</b>	<b>43</b>
<b>8- Les institutions publiques.....</b>	<b>44</b>
<b>9- L'université.....</b>	<b>44</b>
<b>10- Les coopératives.....</b>	<b>45</b>
<b>11- Les organisations non gouvernementales (ONG) .....</b>	<b>46</b>
<b>12- Les associations locales .....</b>	<b>47</b>
<b>13- La diaspora.....</b>	<b>49</b>
	<i>Conclusion au chapitre 04.....</i>
	<b>52</b>
<b>Chapitre 5 : Les stratégies du développement local et territorial.....</b>	<b>53</b>
<b>Introduction au chapitre 05.....</b>	<b>54</b>

1- La mobilisation des ressources disponibles .....	54
2- L'expertise des responsables.....	54
3- Les ressources sociales.....	54
4- Les ressources naturelles et patrimoniales.....	54
5- Les ressources financières.....	54
6- Les ressources technologiques.....	55
<i>Conclusion au chapitre 05.....</i>	57
<b>Chapitre 6 : Les outils du développement local et territorial.....</b>	<b>58</b>
<b>Introduction au chapitre 06.....</b>	<b>59</b>
1- Les fonds de développement local (FDL) .....	59
2- Le fonds d'équipement des nations unies (FENU) .....	60
3- L'agence pour le développement local et territorial.....	61
4- Les envois de fonds des émigrés.....	62
4-1- Impact sur la stimulation des secteurs productifs.....	62
4-2- Impact sur la dette extérieure et le PIB.....	67
4-3- Impact sur la pauvreté.....	70
<i>Conclusion au chapitre 06.....</i>	74
<b>Chapitre 7 : Les objectifs et les enjeux du développement local et territorial.....</b>	<b>75</b>
<b>Introduction au chapitre 07.....</b>	<b>76</b>
1- Les objectifs du développement local et territorial.....	76
1-1- Amélioration du niveau de vie de la population résidente.....	76
1-2- Amélioration du milieu de vie .....	77
1-3- Amélioration du cadre de vie .....	77
2- Les enjeux du développement local et territorial.....	77
2-1- Un enjeu économique .....	78
2-2- Un enjeu institutionnel .....	78
2-3- Un enjeu social .....	78
2-4- Un enjeu culturel .....	78
<i>Conclusion au chapitre 07.....</i>	79
<i>Références bibliographiques....</i>	80
<i>Table des matières .....</i>	95